

Rapport financier 2024¹

Introduction

Les fonds mis à disposition par la Commission au titre du budget ordinaire, ainsi que les contributions volontaires des CPC, ont permis d'œuvrer à la réalisation des objectifs de la Commission. Le rapport du présent exercice consolide la tendance des dernières années en ce qui concerne la nécessité de régulariser les activités qui sont financées par le Fonds de roulement dans le cadre du budget de la Commission, comme les réunions de l'ICCAT, ce qui met encore davantage en évidence l'importance que les Parties contractantes respectent leurs obligations financières.

1. Rapport de l'auditeur- Exercice 2023

Le cabinet d'audit Grant Thornton, S.L.P a réalisé le rapport d'audit indépendant correspondant à l'exercice 2023.

Conformément à l'article 12 du Règlement financier de la Commission, le Secrétaire exécutif a envoyé une copie du rapport d'audit au gouvernement de toutes les Parties contractantes au mois de juin 2024 (Circulaire ICCAT # AF-445/2024). Le rapport d'audit comprend les états budgétaires de l'ICCAT : Bilan, Composition et solde du Fonds de roulement, Dépenses budgétaires et extrabudgétaires, Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus, Situation des contributions des Parties contractantes, Composition et solde du fonds de roulement de l'eBCD et les Notes explicatives y afférentes, correspondant à l'exercice annuel clos le 31 décembre 2023. Il convient de souligner qu'à la clôture de l'exercice 2023, le bilan (**État financier 1**) dégageait un solde effectif en caisse et en banque de 13.488.774,42 euros, correspondant au montant disponible dans le fonds de roulement (2.582.282,44 euros, soit 46,13 % du budget), au montant disponible dans le fonds de roulement de l'eBCD (403.528,65 euros), au montant disponible dans les fonds fiduciaires (8.831.865,96 euros), aux provisions de dépenses (1.362,93 euros), aux dettes pour achats ou prestations de service (590.567,76 euros), aux versements en attente d'application (11.909,89 euros), aux frais de l'exercice 2024 payés à l'avance (41.430,26 euros), aux paiements en instance d'application (12.560,88 euros), aux montants exigibles des fonds fiduciaires (19.743,13 euros) et aux versements anticipés au titre de contributions futures (1.140.991,06 euros).

À la clôture de l'exercice 2023, le solde du cumul des contributions en instance de recouvrement (correspondant à 2023 et aux années antérieures) s'élevait à 1.774.614,70 euros. Le solde des contributions en instance de recouvrement de l'eBCD présentait un montant total de 13.041,04 euros.

2. Situation financière de la première moitié du budget biennal - Exercice 2024

Toutes les opérations financières de la Commission correspondant à l'exercice 2024 ont été comptabilisées en euros. Les opérations financières effectuées en US\$ sont également enregistrées en euros, en utilisant le taux de change officiel qui est transmis tous les mois par les Nations Unies.

Le budget ordinaire pour 2024, d'un montant de 5.806.790,36 euros, a été approuvé par la Commission à la 28^{ème} Réunion ordinaire de la Commission (format hybride/Nouveau Caire, Égypte, 13-20 novembre 2023).

L'**État financier 2** présente la situation des contributions de chacune des Parties contractantes.

Le total des dettes accumulées au titre de contributions budgétaires et extrabudgétaires s'élève à 2.095.120,13 euros, montant incluant les contributions budgétaires ci-après : Angola (8.791,94 euros), Cap-Vert (70.717,27 euros), Curaçao (163.272,50 euros), Gabon (37.761,55 euros), Gambie (6.583,73 euros), Ghana (65.995,12 euros), Grenade (7.768,82 euros), Guinée équatoriale (99.067,78 euros), République de Guinée (266.722,76 euros), Guinée Bissau (6.379,27 euros), Honduras (9.981,50 euros), Liberia (56.620,07 euros), Libye (33.573,11 euros), Maroc (55.899,81 euros), Mauritanie (111.227,55 euros), Mexique (27.586,95 euros), Namibie (46.555,60 euros), Nigeria (38.204,13 euros), Panama (11.734,89 euros), Russie (121.213,67 euros), Saint-Vincent-et-les-Grenadines (32.119,65 euros), São Tomé e Príncipe

¹ Données au 11 octobre 2024.

(86.120,71 euros), Sierra Leona (63.831,57 euros), Syrie (18.036,93 euros), Afrique du sud (41.922,10 euros) et Venezuela (600.530,38 euros), ainsi que la dette du Costa Rica (6.900,41 euros), en tant que nouvelle Partie contractante à l'ICCAT.

L'État financier 3 présente la liquidation budgétaire des dépenses, ventilée par chapitre.

Dépenses budgétaires

Au total, 68,41 % du budget approuvé par la Commission a été dépensé. Quelques commentaires généraux par chapitre du budget sont présentés ci-après :

Chapitre 1 - Salaires. Les frais correspondant aux salaires de vingt-deux fonctionnaires du personnel du Secrétariat sont à la charge de ce chapitre : quatorze fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un secrétaire exécutif, une responsable du département administratif et financier, une responsable du département d'application, deux coordinateurs d'application, une gestionnaire VMS/technicienne supérieure, une technicienne supérieure, une éditrice des publications et six traductrices du département des publications), et huit employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (une assistante d'application, une personne chargée du courrier et des photocopies, une secrétaire administrative, trois assistants administratifs, une comptable et une aide-comptable).

Au cours de l'année 2024, la Commission de la fonction publique internationale des Nations Unies a publié le nouveau barème des pensions pour les fonctionnaires de la catégorie Professionnelle ou de rang supérieur. Toutes ces augmentations sont incluses dans ce chapitre en respectant la date d'entrée en vigueur de ce barème.

En conséquence, le montant total du chapitre 1 comprend l'actualisation des barèmes des salaires en vigueur pour le personnel classé dans les catégories des Nations Unies, y compris l'ancienneté et l'apport au Fonds de pension Van Breda/CIGNA. De plus, ce chapitre inclut les coûts de la sécurité sociale espagnole du personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts visé par l'article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, ainsi que les frais de formation du personnel du Secrétariat : cours d'anglais, de français et d'espagnol pour les fonctionnaires et des services de traduction pour aider le département des publications.

Les dépenses à charge du chapitre 1 s'élèvent à 1.733.329,29 euros et représentent 72,53 % du montant budgétisé.

Chapitre 2 - Voyages. Le montant à charge de ce chapitre du budget s'élève à 40.250,36 euros (89,45 % du montant budgétisé) et correspond aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation aux réunions d'organisations internationales et d'organismes régionaux et/ou internationaux et à d'autres réunions d'organisation ou de coordination.

Membre du personnel	Réunion	Lieu	Voyage	Hôtel	Indemnités journalières	Frais de transport/Assurances voyage/etc.	Total
Camille Manel	Atelier sur d'autres mesures de conservation efficaces par zone	Rome, Italie	294,25 €	438,00 €	471,96 €	146,30 €	1.350,51 €
Nathan Taylor	Atelier sur d'autres mesures de conservation efficaces par zone	Rome, Italie	269,25 €	584,00 €	668,61 €	196,61 €	1.718,47 €
Camille Manel	Forum de la pêche de la Commission Générale des	Antalya, Turquie	429,26 €	0,00 €		83,69 €	512,95 €

	Pêches pour la Méditerranée						
Camille Manel	Visite délégation de l'UE	Bruxelles, Belgique	314,82 €	311,00 €	185,73 €	63,55 €	875,10 €
Miguel Neves	Visite délégation de l'UE	Bruxelles, Belgique	682,75 €	311,00 €	185,73 €	54,60 €	1.234,08 €
María Bonacasa	Visite délégation de l'UE	Bruxelles, Belgique	314,82 €	311,00 €	185,73 €	152,40 €	963,95 €
Carlos Mayor	Visite délégation de l'UE	Bruxelles, Belgique	314,82 €	311,00 €	185,73 €	0,00 €	811,55 €
Alberto Parrilla	Visite délégation de l'UE	Bruxelles, Belgique	314,82 €	311,00 €	185,73 €	76,80 €	888,35 €
Camille Manel	Réunion AZTI	Bilbao, Espagne	117,88 €		162,68 €	23,40 €	303,96 €
Camille Manel	17e cycle de consultations informelles des États parties à l'Accord sur les stocks de poissons	New York, Etats-Unis	4.076,69 €	1.664,94 €	480,43 €	132,33 €	6.354,39 €
Jenny Cheatle	Réseau conformité thon	Seychelles	4.325,10 €		1.129,10 €	231,96 €	5.686,16 €
Alberto Parrilla	Réseau conformité thon	Seychelles	4.380,58 €		1.153,10 €	283,32 €	5.817,00 €
Camille Manel	RSN/COFI/PSC Tuna ABNJ	Rome, Italie	269,67 €	2.310,00 €	1.415,88 €	112,65 €	4.108,20 €
Nathan Taylor	PSC-Tuna ABNJ	Rome, Italie				198,84 €	198,84 €
Alberto Parrilla	Mission d'application /statistiques ABNJ2	Sao Tomé e Príncipe	1.797,95 €	1.500,00 €		133,00 €	3.430,95 €
Carlos Mayor	Mission d'application /statistiques ABNJ2	Sao Tomé e Príncipe	1.797,95 €	1.500,00 €		124,00 €	3.421,95 €
Valerie Samedy	Réunion de coordination régionale pour l'Europe sur la mise en œuvre de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port (PSMA)	Londres	690,36 €		947,68 €		1.638,04 €
Camille Manel	Visite des infrastructures de l'IEO pour les futures réunions	Malaga, Espagne	102,98 €		53,32 €		156,30 €
Francisco Alemany	Visite des infrastructures de l'IEO pour les futures réunions	Malaga, Espagne	102,98 €		53,32 €		156,30 €
Esther Peña	Visite des infrastructures de l'IEO pour les futures réunions	Malaga, Espagne	102,98 €		53,32 €		156,30 €

Miguel Neves	Visite des infrastructures de l'IEO pour les futures réunions - annulée	Cadix, Espagne	20,57 €				20,57 €
Camille Manel	Consultation africaine pour la préparation de la troisième Conférence des Nations Unies sur les océans	Tanger, Maroc	141,57 €	155,00 €	149,87 €		446,44 €
Total			20.862,05 €	9.706,94 €	7.667,92 €	2.013,45 €	40.250,36 €

Chapitre 3 – Réunions de la Commission. Les dépenses à charge de ce chapitre à hauteur de 20.887,31 euros (5,97 % du montant budgétisé) correspondent à la préparation de la réunion de la Commission de 2024 et aux frais de voyages et d'assurances des membres du personnel et des interprètes qui participeront à la réunion de la Commission de 2024.

Chapitre 4 – Publications. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 5.327,67 euros (25,86 % du montant budgétisé) et correspondent aux frais de reproduction de documents et de location des photocopieuses.

Chapitre 5 – Équipement de bureau. Les dépenses à charge de ce chapitre correspondent à deux caissons à tiroir pour bureau, trois chaises pour le personnel et 75 chaises pour la salle de réunion du Secrétariat (10.425,38 euros) (61,33 % du montant budgétisé).

Chapitre 6 – Frais de fonctionnement. Les frais à charge de ce chapitre s'élèvent à 78.438,26 euros, (52,29 % du montant budgétisé) et correspondent au matériel de bureau (1.746,95 euros) ; aux frais de communication : envoi du courrier officiel et des publications de l'ICCAT (1.614,89 euros) ; au service de téléphone (11.700,48 euros) ; aux frais bancaires (1.129,80 euros) ; aux honoraires de l'auditeur (14.610,75 euros) ; aux assurances (2.884,78 euros), à la maintenance du bureau (2.093,23 euros), au nettoyage du bureau (25.409,62 euros) à d'autres frais tels que la location des garages, etc. (13.170,09 euros), ainsi qu'aux frais de représentation (4.077,67 euros).

Chapitre 7 - Frais divers. Des frais mineurs sont inclus dans ce chapitre du budget. Le montant des dépenses réalisées dans ce chapitre s'élève à 4.086,50 euros, soit 49,23% du montant budgétisé.

Chapitre 8 - Coordination de la recherche. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 1.402.035,21 euros (73,52% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Salaires* : Ce sous-chapitre comprend les salaires de onze fonctionnaires du personnel du Secrétariat : neuf fonctionnaires de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (un secrétaire exécutif adjoint, un chef du département scientifique et analyste des données halieutiques, une experte en dynamique des populations, un coordinateur des prises accessoires, un chef du département des statistiques et programmeur de bases de données, un biostatisticien (8 mois), un programmeur de bases de données et expert en GIS, un gestionnaire informatique et un technicien spécialiste en informatique (cinq mois) et deux employés affiliés au système de la sécurité sociale espagnole (un programmeur de bases de données et webmaster et un technicien de programmation).

Les observations formulées au Chapitre 1 sur le barème des salaires en vigueur en 2024 pour le personnel classé dans la catégorie des Nations Unies s'appliquent également à ce sous-chapitre, ainsi que les coûts de la sécurité sociale espagnole pour le personnel du Secrétariat affilié à ce système, le remboursement des impôts, tel qu'il est stipulé à l'Article 10 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT, les frais au titre de subsides pour études des membres du personnel visés par l'Article 16 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT et les frais de voyage au pays d'origine, conformément à l'Article 27 des Statuts et Règlement du personnel de l'ICCAT.

Les frais à charge de ce sous-chapitre s'élèvent à 1.002.410,97 euros.

- b) *Missions pour l'amélioration des statistiques* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (21.712,28 euros) correspondent aux frais de déplacement et aux indemnités journalières au titre de la participation du Secrétariat à six réunions d'autres organismes.

Personnel	Réunion	Lieu	Voyage	Hôtel	Indemnités journalières	Frais de transport /Assurances voyages/etc.	Total
Carlos Mayor	Atelier dans la région des Caraïbes (Atlantique Ouest) pour l'amélioration de la collecte et de la déclaration des données statistiques sur les pêcheries (artisanales) de petits métiers	Panama City, Panama	860,89 €	490,00 €	609,67 €		1.960,56 €
Mauricio Ortiz	Réunion de préparation des données sur le makaire bleu	Miami, Etats-Unis	2.507,48 €	1.543,03 €	751,49 €	68,00 €	4.870,00 €
Ai Kimoto	Réunion de préparation des données sur le makaire bleu Forum sur les sciences halieutiques en Méditerranée et la mer Noire(CGPM)	Miami, Etats-Unis	2.507,48 €	1.592,80 €	751,49 €	20,11 €	4.871,88 €
Nathan Taylor	Atelier du programme annuel sur l'espadon	Antalya, Turquie	410,27 €	966,35 €	22,64 €	108,47 €	1.507,73 €
Miguel Neves	Atelier du programme annuel sur l'espadon	Olhao, Portugal	513,20 €		354,00 €	78,13 €	945,33 €
Nathan Taylor	Atelier du programme annuel sur l'espadon	Olhao, Portugal	403,90 €	520,01 €	354,00 €	172,74 €	1.450,65 €
Miguel Neves	Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge	Sliema, Malte	265,46 €	752,50 €	753,97 €	106,00 €	1.877,93 €
Ai Kimoto	Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge	Sliema, Malte	330,40 €	752,50 €	753,97 €	0,00 €	1.836,87 €
Nathan Taylor	Atelier de la CITES sur les critères d'inscription à la CITES/Atelier de la CITES sur les avis de commerce non préjudiciable de la CITES	Genève, Suisse	349,66 €	1.120,00 €	759,24 €	162,43 €	2.391,33 €
Total			8.148,74 €	7.737,19 €	5.110,47 €	715,88 €	21.712,28 €

- c) *Statistiques-Biologie* : Les frais à charge de ce sous-chapitre correspondent aux renouvellements de licences et services cloud (19.833,88 euros).

- d) *Informatique* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (59.396,74 euros) correspondent à l'achat d'ordinateurs, programmes, extension de mémoire, maintenance des serveurs et à l'achat de divers matériels informatiques.
- e) *Maintenance de la base de données* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (23.538,71 euros) correspondent à la maintenance de la station de stockage hautes performances, aux licences annuelles, aux programmes spécifiques pour les statistiques, au service de copies de sauvegarde et à la maintenance de l'appareil de climatisation du serveur.
- f) *Ligne de télécommunications – Domaine Internet* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (21.315,46 euros) correspondent aux dépenses pour la maintenance du courrier électronique de l'ICCAT, les services cloud, ainsi que des lignes ADSL et à la maintenance de la page web.

Réunions scientifiques (SCRS inclus) : Le montant à charge de ce sous-chapitre s'élève à 57.723,14 euros, correspondant aux licences annuelles de Zoom pour les réunions en ligne et aux frais encourus pour la tenue de la réunion annuelle du Comité permanent pour la recherche et les statistiques (SCRS) à Madrid : le matériel audiovisuel, les frais du personnel du Secrétariat, les honoraires des interprètes et l'équipement de traduction simultanée (format hybride).

- g) *Interprétation lors des réunions du SCRS* : Les frais à charge de ce sous-chapitre (196.104,03 euros) correspondent à l'interprétation pendant 33 jours des réunions du SCRS et au service de location de microphones.
- h) *Frais divers* : Aucun frais n'a été réalisé au titre de ce chapitre.

Chapitre 9 - Services nécessitant une consultation externe spécialisée (c'est-à-dire conseil juridique, projet de gestion de la qualité totale, etc.). Les frais à charge de ce chapitre s'élèvent à 56.506,98 euros (80,09 % du montant budgétisé) et correspondent aux services de conseil juridique et au développement de la politique de sécurité informatique de l'ICCAT

Chapitre 10 – Fonds de cessation de service. L'intégralité des frais budgétisés (65.468,14 euros, soit 100%) a été inclus dans ce chapitre et a été transféré au fonds de cessation de service (point 4 du présent rapport).

Chapitre 11 – Programmes de recherche. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 45.000,00 euros (100,00% du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans le sous-chapitre suivant :

- a) *Programme stratégique pour la recherche* : les Parties contractantes ont financé un budget de 45.000,00 euros en tant que contribution budgétaire de l'ICCAT à ce programme. Le tableau qui lui est consacré donne la ventilation des versements et dépenses (point 18 du présent rapport).

Chapitre 12 – Application. Les dépenses à charge de ce chapitre du budget s'élèvent à 9.152,91 euros (28,60% du montant budgétisé) et correspondent à la publication et à l'envoi de rapports d'inspection au port.

Chapitre 13 – Voyages. Les dépenses à charge de ce chapitre s'élèvent à 321.601,87 euros (86,50 % du montant budgétisé). Celles-ci sont ventilées dans les sous-chapitres suivants :

- a) *Voyages des Présidents de l'ICCAT et du SCRS* : cette rubrique inclut les frais des voyages du Président du SCRS à Madrid, Olhão, Malte et Natal, pour les réunions du SCRS de 2024 (8.176,98 euros) et du voyage du Présidents de l'ICCAT pour assister à la réunion annuelle de la Commission de 2024 (810,36 euros).
- b) *Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)* : ce sous-chapitre inclut le financement de l'ICCAT au Fonds spécial pour la participation aux réunions qui a été approuvé en 2023, et qui s'élève à 250.000,00 euros.

- c) *Voyages des mandataires de l'ICCAT (Parties contractantes en développement de l'ICCAT)* : les frais de déplacement et les indemnités journalières de treize mandataires du SCRS et d'un mandataire de la Commission pour assister à six réunions des Groupes d'espèces et/ou du SCRS ou aux réunions intersessions ont été imputés à sous-chapitre (62.614,53 euros).

Chapitre 14 - Système intégré de gestion en ligne. Les frais correspondants aux salaires de trois fonctionnaires du Secrétariat de la catégorie professionnelle ou de rang supérieur (développeurs de logiciels) (l'un d'entre eux pendant quatre mois) sont à la charge de ce chapitre. Les observations formulées au chapitre 1 concernant le barème des traitements en vigueur en 2024 pour le personnel classé dans la catégorie professionnelle ou de rang supérieur des Nations Unies s'appliquent également à ce chapitre. Les frais correspondants à un ordinateur et à diverses licences annuelles de logiciel et d'espace Cloud ont également été inclus dans ce chapitre. Les frais à charge de ce chapitre s'élèvent à 179.740,08 euros (54,66 % du budget).

Dépenses extrabudgétaires

Les dépenses extrabudgétaires réalisées jusqu'au 11 octobre 2024 s'élèvent à 364.267,80 euros et sont détaillées au point 27 du présent rapport.

Outre les coûts des réunions intersessions, cette rubrique comprend les frais de différences négatives du taux de change (23.197,75 euros) et les frais d'interprétation simultanée en arabe de la réunion de la Commission de 2024 (1.621,76 euros).

L'état financier 4 présente les revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus par la Commission.

Revenus budgétaires

Les contributions perçues et distribuées par groupes ont été les suivantes :

Groupes	Nbr de Parties contractantes				Contributions		
	Total	Paiement total	Paiement partiel	En instance	Budget	Payé	%
A	12	10	0	2	3.919.583,47	3.657.938,89	93,32
B	3	1	2	0	522.611,13	483.289,29	92,48
C	19	10	2	7	1.103.290,17	765.508,89	69,38
D	18	4	0	14	261.305,56	38.609,67	14,78
TOTAL	52	25	4	23	5.806.790,33	4.945.346,74	85,16

Du budget approuvé, les revenus perçus et appliqués pour les contributions versées au titre de 2024 s'élevaient à 4.945.346,74 euros, ce qui représente 85,16 % du budget. Seules vingt-cinq des 52 Parties contractantes incluses dans ce budget ont versé totalement leur contribution (Albanie, Algérie, Barbade, Belize, Brésil, Canada, République populaire de Chine, Côte d'Ivoire, Corée, Égypte, El Salvador, Etats-Unis, France (Saint Pierre et Miquelon), Philippines, Guatemala, Islande, Japon, Nicaragua, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sénégal, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Türkiye et Union européenne). Le Ghana a versé 67,90 % (139.610,82 euros) ; le Mexique 76,67 % (90.637,89 euros) ; le Panama 95,51 % (249.785,85 euros) et l'Uruguay 99,99 % (24.787,00 euros).

Les contributions au budget ordinaire de 2024 en instance de versement par les Parties contractantes au 11 octobre 2024 s'élèvent à 861.443,59 euros, soit 14,84 % de celui-ci. Le versement anticipé du Ghana de 0,82 euros, celui du Panama de 54.281,75 euros et celui du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de 62.353,07 euros ont été appliqués aux paiements partiels de leurs contributions au titre de 2024. Un nouveau versement anticipé du Guatemala (0,03 euros) et un nouveau versement anticipé du Sénégal (42,60 euros) ont également été reçus et seront appliqués au paiement des contributions futures, en plus du versement anticipé du Bénin (200,86 euros) après annulation de sa dette, qui est en attente de remboursement lorsque nous serons informés des données nécessaires pour l'effectuer.

Revenus extrabudgétaires

Les revenus extrabudgétaires perçus s'élèvent à 839.941,53 euros. Ces revenus comprennent : la contribution volontaire du Taipei chinois (110.058,11 euros) et celle du Suriname (3.175,67 euros), les contributions volontaires à l'ICCAT des programmes extrabudgétaires gérés par le Secrétariat au titre de frais de gestion (*overhead*) : du Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2) (11.626,90 euros) et du Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP) (82.512,77 euros).

Sont également inclus les cotisations des observateurs reçues pour les réunions en présentiel (5.409,91 euros), les revenus financiers reçus pour les intérêts bancaires (12.567,50 euros), le remboursement de la TVA (54 590,25), des revenus issus des différences positives du taux de change (0,42 euros) et les revenus reçus de l'Union européenne pour la réunion de la Commission de 2024 (560 000,00 euros).

Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés

Les revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés s'élèvent à 547.838,57 euros et correspondent à des contributions aux budgets antérieurs, versées par le Brésil (318.194,96 euros), la Côte d'Ivoire (10.656,78 euros), le Mexique (27.586,95 euros), Saint-Vincent-et-les-Grenadines (70.280,65 euros) et la Tunisie (54.801,75 euros), et à la contribution de Cuba qui n'est plus Partie contractante (66.317,48 euros).

L'**état financier 5** présente la composition et le solde du fonds de roulement qui présente un solde comptable positif de 4.578.891,52 euros (soit 78,85 % du budget). Le fonds est composé du solde à l'ouverture de l'exercice (2.582.282,44 euros), de la liquidation des revenus et des frais au budget de l'exercice (973.096,78 euros), de la liquidation des revenus et dépenses non inclus dans le budget de l'exercice (475.673,73 euros) et des contributions versées à des budgets antérieurs (547.838,57 euros). L'estimation des frais jusqu'à la fin de 2024 s'élève à 2.351.717,37 euros (*cf. état financier 3*). Par conséquent, si aucun nouveau revenu n'est apporté au fonds de roulement, le résultat prévu à la clôture de l'exercice 2024 serait un solde comptable positif de 2.227.174,15 euros (38,35 % du budget).

L'**état financier 6** présente le cash flow de l'exercice 2024, en ce qui concerne les revenus et dépenses effectifs.

L'**état financier 7** présente la situation en caisse et en banque avec un solde de 14.901.209,08 euros, lequel correspond au montant total disponible dans le fonds de roulement (4.578.891,52 euros), au montant total disponible dans le fonds de roulement eBCD (501.730,92 euros) ainsi qu'au montant disponible dans le fonds du système intégré de gestion en ligne (21.882,50 euros), dans le fonds du système intégré de gestion en ligne UE - Intégration UN/FLUX (49.313,07 euros), dans le fonds de cessation de service (341.481,06 euros), au montant disponible du programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer (524.101,21 euros), au montant disponible du programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (866.121,62 euros), au montant disponible du programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et la Méditerranée (3.349.025,41 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine (179.563,24 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour la participation aux réunions (192.374,59 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour les données - États-Unis (559.024,63 euros), au montant disponible dans le Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités (436.603,61 euros), au montant disponible dans le fonds du Maroc pour soutenir la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission (132.768,47 euros), au montant disponible dans le programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux (20.121,61 euros), au montant disponible dans le Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) (52.582,21 euros), au montant disponible dans le Fonds de la Tunisie pour la participation aux réunions de la Commission (12.537,09 euros), au montant disponible dans le Programme stratégique pour la recherche (1.555.026,78 euros), au montant disponible dans le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux (84.688,60 euros), au montant disponible dans le fonds du Système de surveillance électronique à distance (REM) (68.038,20 euros), au montant disponible dans le fonds ABNJ II (129.507,42 euros), au montant disponible dans le fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » - USA (250.527,12 euros), aux dettes pour achats ou prestations de services (402.913,31 euros), aux versements en attente d'application (11.400,77 euros), aux versements anticipés de contributions futures (243,49 euros), aux versements anticipés des fonds fiduciaires (1.132.034,63 euros), aux dépenses anticipées (439.211,45 euros), aux montants exigibles des fonds fiduciaires (26.050,80 euros) et aux paiements en instance d'application (86.031,75 euros).

L'état financier 8 présente la composition et le solde du Fonds de roulement eBCD qui affiche un solde comptable positif de 501.730,92 euros. Le fonds est constitué du solde à l'ouverture de l'exercice 2024, qui est de 403.528,65 euros.

Il comprend également la liquidation des revenus et des frais au budget eBCD de l'exercice (95.945,19 euros). Sur le budget approuvé, les recettes reçues et appliquées au titre des contributions eBCD de 2024 s'élèvent au total à 410.565,19 euros. Quatorze des 18 Parties contractantes incluses dans ce budget ont payé leur contribution à l'eBCD (Albanie, Algérie, Canada, Chine, Corée, Égypte, États-Unis, Islande, Japon, Maroc, Norvège, Türkiye, Royaume-Uni de Grande Bretagne et d'Irlande du Nord et Union européenne) et le Mexique a versé 43,13 % de sa contribution (625,57 euros).

D'autre part, une dépense à hauteur de 314.620,00 euros a été réalisée, correspondant aux frais de maintenance, d'assistance utilisateur et de développements, au salaire du développeur *full stack* ainsi qu'aux frais bancaires.

Il convient de noter qu'en ce qui concerne les budgets eBCD de 2019 à 2024, les contributions de la Libye et de la Syrie n'ont pas été reçues, et que la contribution de la Tunisie et une partie de celle du Mexique n'ont pas été reçues pour 2024.

3. Fonds de cessation de service

<i>Fonds de cessation de service</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2024	415.402,63 €
REVENUS	
Financé par l'ICCAT	65.468,14 €
Total revenus	65.468,14 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	139.389,71 €
Total dépenses	139.389,71 €
Solde au 11 octobre 2024	341.481,06 €

4. Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2)

Le Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2) (JCAP-2) a démarré au mois de décembre 2019 pour une durée de cinq ans. Celui-ci continue de faire l'objet d'une comptabilité indépendante. Cependant, la gestion de certaines dépenses et revenus du Projet est réalisée par l'ICCAT comme entité administrative ; c'est la raison pour laquelle ces concepts apparaissent dans les comptes de l'ICCAT et sont annulés lorsqu'ils sont remboursés à l'ICCAT.

Même si la comptabilité et l'audit de ce projet s'effectuent de manière indépendante, conformément à la recommandation des auditeurs, des comptes transitoires ont été inclus dans le bilan, lesquels reflètent le solde bancaire du projet au 31 décembre 2023 et 2022.

Le Japon a indiqué qu'un nouveau projet sur cinq autres années sera lancé en décembre 2024, lequel s'intitulera Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités - Phase 3 (JCAP-3).

5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer

Depuis le mois d'avril 2007, un contrat est signé tous les ans avec le consortium MRAG/CapFish aux fins de la mise en œuvre du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT, conformément à la *Recommandation de l'ICCAT établissant un programme pour le transbordement* (Rec. 06-11). Ce Programme a été financé par les contributions volontaires de la République Populaire de Chine, de la Corée, du Japon, de la Namibie et du Taipei chinois. La liquidation du Programme des années 2023/2024 est la suivante :

<i>Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2023/2024</i>	
Revenus	356.637,06 €
1.1 Revenus au titre de contributions	356.637,06 €
Dépenses	364.083,22 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs	
1.1 Formation	8.429,60 €
1.2 Déploiement d'observateurs	188.128,36 €
1.3 Gestion et activités d'appui	107.422,78 €
2. Voyages	
2.1 Billets d'avion	20.693,70 €
3. Frais du Secrétariat	
3.1 Heures du personnel 2022/2023	18.648,92 €
3.2 Contingences/Heures du personnel 2023/2024	20.759,86 €
Solde 2023/2024	(7.446,16 €)

Il se dégage un reliquat de 7.446,16 euros. La distribution est présentée ci-après :

<i>CPC</i>	<i>Contribution (€)</i>	<i>Distribution du solde de 2023/24 (€)</i>
Chine R.P.	49.583,30	16.774,60
Corée	8.778,22	2.969,77
Japon	5.814,47	(119.825,79)
Namibie*	0,00	(6.307,67)
Taipei chinois	292.461,07	98.942,93
TOTAL	356.637,06	(7.446,16)

* La Namibie n'a pas versé ses contributions depuis 2021/2022 (montant total en attente de réception : 26.050,80 euros).

Au mois d'avril 2024, le contrat signé avec l'agence d'observateurs a été prolongé d'un an.

Les reliquats d'années antérieures ont été utilisés comme contributions au titre de 2024/25.

Le solde suivant se dégage au 11 octobre 2024 :

<i>Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer 2024/2025</i>		
REVENUS		547.945,52 €
<i>1.1 Revenus au titre de contributions</i>		<i>547.945,52 €</i>
Contribution République populaire de Chine	98.900,98 €	
Contribution Corée	4.348,06 €	
Contribution Japon	220.478,10 €	
Contribution Namibie	0,00 €	
Contribution Taipei Chinois	224.218,38 €	
DÉPENSES		23.844,31 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
<i>1.1 Formation</i>		<i>0,00 €</i>
Formation	0,00 €	
Voyage destiné à la formation	0,00 €	
<i>1.2 Déploiement d'observateurs</i>		<i>12.286,99 €</i>
Jours en mer	10.660,10 €	
Jours de voyage	1.626,89 €	
Équipement	0,00 €	
<i>1.3 Gestion et activités d'appui</i>		<i>6.609,81 €</i>
Jours en mer	6.554,68 €	
Jours de voyage	55,13 €	
2. Voyages		
<i>2.1 Billets d'avion</i>		<i>4.911,51 €</i>
3. Frais du Secrétariat		
<i>3.1 Contingences</i>		<i>36,00 €</i>
Heures du personnel	0,00 €	
Frais bancaires	36,00 €	
Solde au 11 octobre 2024		524.101,21 €

6. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

Afin de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT pour amender la recommandation de l'ICCAT visant à l'établissement d'un programme pluriannuel de rétablissement pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée* (Rec. 08-05), le Programme régional d'observateurs a été initié en 2009, en ce qui concerne les fermes de thon rouge ; depuis 2010, il est également mis en œuvre à bord des navires et, depuis 2013, également dans les madragues ; à cet effet le Secrétariat a reconduit le contrat avec le consortium MRAG/Cofrepêche jusqu'en avril 2025 afin de réaliser le recrutement et le déploiement des observateurs. Le financement dudit programme est réalisé par les opérateurs des navires, des fermes et des madragues. Le solde du programme au 11 octobre 2024 se dégage comme suit :

 Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

a) Fermes de thon rouge

REVENUS		1.573.453,34 €
1.1 Revenus au titre de contributions		1.573.453,34 €
DÉPENSES		672.496,81 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		40.491,34 €
Formation	34.015,64 €	
Jours de voyage - formation	895,52 €	
Frais de déplacement - formation	5.580,18 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		92.854,67 €
Jours de voyage	37.116,20 €	
Frais de déplacement	28.623,87 €	
Séances informatives	27.114,60 €	
1.3 Assignation d'observateurs		539.072,80
Jours à la ferme	539.072,80	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		78,00 €
Frais bancaires	78,00 €	
Solde a)		900.956,53 €

b) Navires

REVENUS		4.565.031,77 €
1.1 Revenus au titre de contributions		4.565.031,77 €
DÉPENSES		2.283.241,73 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		372.857,28 €
Formation	318.537,28 €	
Jours de voyage - formation	6.423,04 €	
Frais de déplacement - formation	40.023,36 €	
Équipement	7.873,60 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		424.316,74 €
Jours de voyage - assignation	175.504,45 €	
Dépenses de voyage - assignation	98.243,20 €	
Séances informatives	104.824,75 €	
Jours de voyage – séances informatives	2.914,50 €	
Frais de déplacement – séances informatives	42.829,84 €	
1.3 Assignation d'observateurs		1.485.115,70 €
Jour en mer	1.485.115,70 €	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		952,01 €
Frais bancaires	952,01 €	
Solde b)		2.281.790,04 €

c) Madragues

REVENUS		200.844,85 €
1.1 Revenus au titre de contributions		200.844,85 €
DÉPENSES		52.558,83 €
1. Contrat avec l'agence d'observateurs		
1.1 Formation et équipement		27.356,12 €
Formation	22.443,52 €	
Jours de voyage - formation	679,36 €	
Frais de déplacement - formation	4.233,24 €	
1.2 Mobilisation et coûts y afférents		5.441,21 €

Jours de voyage	1.796,50 €	
Frais de déplacement	2.708,11 €	
Séances informatives	936,60 €	
1.3 Assignation d'observateurs		19.761,50 €
Jours passés dans la madrague	19.761,50 €	
2. Frais du Secrétariat		
2.1 Contingences		0,00 €
Frais bancaires	0,00 €	
Solde c)		148.286,02 €
d) Fonds du programme		17.992,82 €
Solde à l'ouverture	19.722,62 €	
Frais bancaires/ajustements du programme	(1.729,80 €)	
Solde au 11 octobre 2024		3.349.025,41 €

Outre ce solde, les comptes de la Commission présentent un reliquat pour les navires au titre de 2010/2011 d'un montant de 12.172,44 euros, de 2011/2012 d'un montant de 6.432,75 euros, de 2012/2013 d'un montant de 14.937,97 euros, de 2013/2014 d'un montant de 23.258,27 euros, de 2014/2015 d'un montant de 13.226,20 euros, de 2015/2016 d'un montant de 55.131,83 euros, de 2016/2017 d'un montant de 38.749,75 euros, de 2017/2018 d'un montant de 4.335,50, de 2018/2019 d'un montant de 33.218,34 euros, de 2019/2020 d'un montant de 93.887,96 euros, de 2020/2021 d'un montant de 110.857,61 euros, de 2021/2022 d'un montant de 64.896,83 euros, de 2022/2023 d'un montant de 84.328,51 euros, de 2023/2024 d'un montant de 385.355,18 euros et pour les fermes et les madragues le solde est de 111.900,00 euros et 7.800,00 euros, respectivement (versements anticipés du Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée), correspondant aux fonds disponibles des fermes, des navires et des madragues qui ont participé au cours des périodes antérieures et qui n'ont pas sollicité le remboursement.

7. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique

Lors de sa 16^{ème} Réunion extraordinaire, la Commission a appuyé la création d'un programme coordonné de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique pour une période initiale de cinq ans, qui a été prolongé chaque année. La liquidation et le solde de la treizième phase du programme, dont les activités ont officiellement démarré le 1^{er} mai 2023 et se sont terminées le 31 juillet 2024, ont été comme suit :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phases I-XII</i>	
Solde phase I	27.456,35 €
Solde phase II	(5.823,03 €)
Solde phase III	(78.893,00 €)
Solde phase IV	62.909,49 €
Solde phase V	67.037,12 €
Solde phase VI	85.932,65 €
Solde phase VII	101.049,74 €
Solde phase VIII	191.892,84 €
Solde phase IX	81.848,12 €
Solde phase X	67.557,41 €
Solde phase XI	43.184,05 €
Solde phase XII	50.992,26 €
Étude des résultats du test de robustesse de l'excédent de capture dans le cadre de la procédure de gestion pour le thon rouge pour l'ensemble de la grille des modèles de gestion.	(506,00 €)
Solde phase XIII	(54.051,52 €)
Revenus phase XIII	981.044,13 €
Contribution volontaire de l'Albanie	4.729,17 €

Contribution volontaire de l'Algérie	36.239,20 €
Contribution volontaire du Canada	20.529,68 €
Contribution volontaire de la Corée	3.958,90 €
Contribution volontaire de l'Islande	4.012,64 €
Contribution volontaire du Japon	55.782,93 €
Contribution volontaire de la Libye	45.643,84 €
Contribution volontaire du Maroc	66.280,30 €
Contribution volontaire de la Norvège	19.000,00 €
Contribution volontaire de la Tunisie	45.292,13 €
Contribution volontaire de la Türkiye	46.575,34 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	630.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	3.000,00 €
Dépenses phase XIII	1.035.095,65 €
Personnel recruté pour le GBYP	229.229,67 €
Sous-contrats :	
Membres du Comité de direction	15.000,00 €
Consultant indépendant CKMR	18.000,00 €
Expert en marquage	8.433,69 €
- Experts en développement de MSE	31.287,98 €
- Prospections aériennes	293.576,11 €
- Études biologiques	187.971,72 €
Déplacements et ateliers :	37.000,37 €
Approvisionnement de marques et coûts y afférents	137.665,51 €
Autres coûts (consommables, équipement, coûts indirects, etc.)	76.930,60 €
Solde phases I-XIII	640.586,48 €

La quatorzième phase du programme a débuté le 1^{er} janvier 2024. Les Parties qui ont versé des contributions volontaires et les dépenses encourues jusqu'au 11 octobre 2024 sont énumérées ci-dessous :

<i>Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique - Phase XIV</i>	
Revenus	722.390,25 €
Contribution volontaire de l'Albanie	2.461,96 €
Contribution volontaire de l'Algérie	18.865,70 €
Contribution volontaire du Canada	45.128,75 €
Contribution volontaire de la R.P. Chine	3.050,79 €
Contribution volontaire de la Corée	2.060,96 €
Contribution volontaire de l'Islande	2.088,94 €
Contribution volontaire du Japon	29.039,94 €
Contribution volontaire du Maroc	34.504,74 €
Contribution volontaire de la Türkiye	24.246,58 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	560.000,00 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	941,89 €
Dépenses	496.855,11 €
Personnel recruté pour le GBYP	105.188,70 €
Membres du Comité de direction	4.000,00 €
Sous-contrats :	
- Prospections aériennes	320.580,04 €
- Études biologiques	35.520,00 €
Déplacements et ateliers	9.758,55 €
Approvisionnement de marques et coûts y afférents	15.018,45 €
Autres coûts (consommables, équipement, coûts indirects, etc.)	6.789,37 €
Solde au 11 octobre 2024	225.535,14 €

8. Fonds spécial pour les données - République populaire de Chine

Suite à l'initiative des États-Unis de contribuer au Fonds spécial pour les données depuis l'approbation de la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* (Rés. 03-21), la République populaire de Chine, poursuivant le même objectif, verse depuis 2011 des contributions volontaires. En date du 11 octobre 2024, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données – République populaire de Chine</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2024	163.383,14 €
REVENUS	
Contribution volontaire	16.187,50 €
Total recettes	16.187,50 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Frais bancaires	7,40 €
Total dépenses	7,40 €
Solde au 11 octobre 2024	179.563,24 €

9. Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)

La Commission a approuvé à sa réunion de 2020 la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 14--14 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* (Rec. 20-09). À cette fin, la Commission a convenu d'allouer un montant de 250.000,00 euros à charge du chapitre 13 b) du budget de l'ICCAT. Un résumé est présenté ci-après, en date du 11 octobre 2024, avec les voyages à charge de ce fond ainsi que son solde.

<i>Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2024	308.692,94€
REVENUS	
Budget ICCAT	250.000,00 €
Total revenus	250.000,00 €
DÉPENSES	
Réunions scientifiques	278.957,19 €
<i>Réunion de préparation des données sur le makaire bleu</i>	
Brésil (annulé)	Bruno L. MOURATO 857,94 €
Gabon	Davy ANGUEKO 3.950,50 €
Panama	Vivian M. QUIROS SOLIS 2.360,45 €
Sao Tomé e Príncipe	Ilair DA CONCEICAO 3.945,77 €
Sénégal	Fambaye N. SOW 3.420,07 €
Uruguay	Andrés DOMINGO 2.932,31 €
<i>Atelier du SCRS</i>	
Algérie	Mennad MOUSSA 1.837,45 €
Gabon	Davy ANGUEKO 1.521,00 €
Gambie	Momodou JALLOW 2.276,79 €
Guatemala	Carlos E. M. VALLADARES 2.932,45 €
Rép. Guinée	Kolie LANSANA 2.343,87 €
Mexique	Karina RAMÍREZ 2.805,61 €
Panama	Yesuri PINO 2.809,69 €
El Salvador	Ana M. GALDAMEZ 2.960,16 €
Sao Tomé e Príncipe	Ilair DA CONCEICAO 2.399,02 €
Tunisie	Rafik ZARRAD 1.849,38 €
<i>Réunion de préparation des données sur l'albacore</i>	
Brésil	Rodrigo SANTANA 3.982,48 €
Côte d'Ivoire	N. Constance DIAHA 3.050,96 €
Gabon	Davy ANGUEKO 3.271,92 €

Ghana	Emmanuel K. DOVLO	2.926,27 €
Guatemala	Carlos E. M. VALLADARES	3.376,83 €
Rép. Guinée	Kolie LANSANA	2.991,26 €
Sénégal	Fambaye N. SOW	3.099,96 €
Uruguay	Andrés DOMINGO	3.802,09 €
<i>Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge</i>		
Égypte	Walid M. T. ELSAMY ALY	2.919,93 €
Tunisie	Rafik ZARRAD	2.520,76 €
<i>Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur l'espadon (incluant la MSE)</i>		
Tunisie	Dhekra AYOUNI	1.736,85 €
Rép. Guinée	Kolie LANSANA	3.029,46 €
<i>Réunion de préparation des données et d'évaluation du germon de la Méditerranée</i>		
Égypte	Mahmoud A. SABER	3.015,65 €
Tunisie	Ghailen HAJJEJ	2.853,39 €
<i>Réunion intersessions du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires</i>		
Algérie	Assia OUALIKENE	1.886,05 €
Brésil	Tatiana SILVA NEVES	1.384,18 €
Égypte	Mahmoud FARRAG	2.919,86 €
Mexique	Karina RAMÍREZ	3.696,29 €
Panama (annulé)	Modesta T. STANZIOLA	836,26 €
El Salvador	Antonio C. VASQUEZ JOVEL	3.787,49 €
Tunisie	Ghailen HAJJEJ	2.108,54 €
<i>Réunion du Groupe de travail de l'ICCAT sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM)</i>		
Algérie	Khadra FERHANI	2.333,49 €
Ghana	Emmanuel K. DOVLO	2.586,81 €
Tunisie	Rafik ZARRAD	2.127,36 €
<i>Réunion d'évaluation du stock de makaire bleu</i>		
Côte d'Ivoire	Kouadio Justin KONAN	3.262,12 €
Gabon	Davy ANGUEKO	3.361,09 €
Rép. Guinée	Kolie LANSANA	2.762,94 €
Sao Tomé e Príncipe	Ilair DA CONCEICAO	2.046,00 €
Sénégal	Ba KAMAREL	2.929,91 €
Uruguay	Eidi KIKUCHI SANTOS	3.626,47 €
Venezuela	Mariela NARVAEZ	3.061,63 €
<i>Réunion d'évaluation du stock d'albacore</i>		
Brésil	Rodrigo SANTANA	3.630,11 €
Côte d'Ivoire	N. Constance DIAHA	3.133,57 €
Gabon	Davy ANGUEKO	3.371,93 €
Ghana	Emmanuel K. DOVLO	3.141,90 €
Guatemala	Carlos E. M. VALLADARES	3.728,58 €
Rép. Guinée	Kolie LANSANA	3.039,77 €
Mauritanie	Cheikh Baye BRAHAM	3.515,13 €
Mexique	Karina RAMÍREZ	3.225,92 €
Sao Tomé e Príncipe	Augusto FERREIRA DIOGO	3.637,82 €
Sénégal	Fambaye N. SOW	3.188,97 €
Uruguay	Rodrigo FORSELLEDO	3.921,72 €
Venezuela	Mariela NARVAEZ	3.205,62 €
<i>Réunions des Groupes d'espèces du SCRS et/ou plénière du SCRS</i>		
Algérie (SCRS)	Amar OUCHELLI	2.820,36 €
Algérie (Groupes d'espèces)	Moussa MENNAD	3.277,53 €
Belize	Robert ROBINSON	8.026,00 €
Égypte (Groupes d'espèces)	Mahmoud FARRAG	3.345,71 €
Égypte (SCRS)	Alaaeldin A. ELHAWEET	3.210,24 €
Costa Rica	Jesus A. ALFARO	7.255,25 €
Côte d'Ivoire (SCRS)	Kouadio Justin KONAN	3.697,14 €
Nigeria (Groupes d'espèces)	Ruth FUNMINOLA H.	3.690,71 €
Nigeria (SCRS)	Modupe F. OJAMIREN	3.674,62 €
Ghana	Emmanuel K. DOVLO	6.508,25 €
République de Guinée	Lansana KOLIE	6.105,15 €

Mexique	Karina Ramírez	6.802,61 €	
Mauritanie	Cheikh Baye BRAHAM	6.413,24 €	
Panama	Yesuri PINO	6.983,75 €	
El Salvador	Antonio C. VASQUEZ JOVEL	6.577,77 €	
Sao Tomé e Príncipe	Ilair da CONCEICAO	6.723,73 €	
Sénégal	Ba KAMAREL	5.378,75 €	
Sierra Leone	Mamoud MANSARAY	6.960,20 €	
Tunisie (Groupes d'espèces)	Dhekra HAYOUNI	3.134,45 €	
Tunisie (SCRS)	Rafik ZARRAD	2.676,85 €	
Venezuela (Groupes d'espèces)	Mariela NARVAEZ	2.966,76 €	À sa
Venezuela (SCRS)	Eucaris EVARISTO	3.490,32 €	réunion
Deuxième réunion intersessions de la Sous-commission 1			de 2003,
Belize	Robert A. ROBINSON	2.025,36 €	la
Ghana	Fred ANTWI-BOADU	4.201,93 €	
Guatemala	Carlos MARIN ARRIOLA	2.360,95 €	
Rép. Guinée	Fatoumata S. SYLLA	2.444,54 €	
Liberia	Austin SAYE WEHYE	4.335,84 €	
Mauritanie	Lamine CAMARA	3.729,15 €	
Nicaragua	Julio C. GUEVARA	1.773,15 €	
Panama	Yarkelia VERGARA	1.664,78 €	
El Salvador	Nuno HERNÁNDEZ	2.123,99 €	
Sénégal	Fambaye N. SOW	2.520,68 €	
Afrique du sud	Qayiso K. MIKETSU	2.268,01 €	
Réunion intersessions de la Sous-commission 2			29.448,38 €
Algérie	Amar OUCHELLI	2.277,61 €	
Égypte	Doaa H. HAMMAN	2.721,21 €	
Libye	Hasan GAFRI	2.548,20 €	
Mauritanie	Taleb MOUSSA	2.635,71 €	
Sénégal	Mamadou SEYE	2.837,18 €	
Tunisie	Yassine SKANDARANI	2.517,77 €	
Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS)/Deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS)/17e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM)			15.537,68 €
Égypte	Doaa HAMMAM	2.710,81 €	
Rép. Guinée	Kolie LANSANA	2.909,14 €	
Mauritanie	Taleb MOUSSA	3.008,97 €	
El Salvador	Juan Enrique D. PENATE	3.201,33 €	
Sao Tomé e Príncipe	Ilair da CONCEICAO	2.294,00 €	
Sénégal	Assane GUEYE	3.177,43 €	
Uruguay	Andrés DOMINGO	3.875,00 €	
24e réunion extraordinaire de la Commission			21.176,68 €
Belize	Robert A. ROBINSON	1.466,68 €	
Costa Rica	Bernal PACHECO	1.854,22 €	
Égypte	Doaa HAMMAM	255,85 €	
Gabon	Davy ANGUEKO	1.259,23 €	
Ghana	Fred ANTWI-BOADU	963,85 €	
Guinée, Rép. de	Kolie LANSANA	1.386,88 €	
Honduras	Marco H. OSORTO	1.807,39 €	
Libye	Hasan GAFRI	810,66 €	
Mexique	Karina RAMÍREZ	1.663,04 €	
Panama	Gerardo IRIMIA AROSEMEN	1.470,72 €	
El Salvador	Antonio C. VASQUEZ JOVEL	1.585,10 €	
Sao Tomé e Príncipe	Ilair da CONCEICAO	1.447,36 €	
Afrique du sud	Qayiso K. MIKETSU	1.071,46 €	
Uruguay	Andrés DOMINGO	1.891,36 €	
Venezuela	Eucaris EVARISTO	2.264,62 €	
Total dépenses			366.318,35 €
Solde au 11 octobre 2024			192.374,59 €

Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT visant à améliorer la collecte des données et l'assurance de la qualité* (Rés. 03-21). Depuis 2005, le Secrétariat reçoit, à cette fin, des contributions des États-Unis visant à maintenir le Fonds spécial pour les données. En date du 11 octobre 2024, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour les données</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2024	385.169,52 €
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	83.536,00 €
Contribution volontaire des États-Unis	136.200,00 €
Total revenus	219.736,00 €
DÉPENSES	
Financement du Programme stratégique pour la recherche, activités de marquage BIL 2023	31.761,64 €
Financement du Programme stratégique pour la recherche, activités de biologie BIL 2023	1.701,22 €
Financement des États-Unis du Programme stratégique pour la recherche (Atelier de l'ICCAT sur l'utilisation de l'outil d'estimation des prises accessoires)	12.407,13 €
Frais bancaires	10,90 €
Total dépenses	45.880,89 €
Solde au 11 octobre 2024	559.024,63 €

11. Fonds des États-Unis visant au renforcement des capacités

En 2008, les États-Unis ont fait savoir au Secrétariat qu'ils allaient réaliser diverses contributions volontaires dans l'objectif de créer un fonds spécifique pour financer les activités destinées à renforcer les capacités de collecte et de gestion des données des Parties contractantes qui disposaient d'une capacité plus faible. Le solde suivant se dégage au 11 octobre 2024 :

<i>Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2024	329.689,88 €
REVENUS	
Contribution volontaire des États-Unis	181.600,00 €
Autres revenus - Remboursement de la TVA acquittée	2.507,40 €
Total recettes	184.107,40 €
DÉPENSES	
Financement des États-Unis du Programme stratégique pour la recherche (Atelier dans la région des Caraïbes (Atlantique Ouest) pour l'amélioration de la collecte et de la déclaration des données statistiques sur les pêcheries (artisanales) de petits métiers)	14.439,54 €
Atelier dans la région des Caraïbes (Atlantique Ouest) pour l'amélioration de la collecte et de la déclaration des données statistiques sur les pêcheries (artisanales) de petits métiers (salles, voyages pour les scientifiques et statistiques)	38.584,18 €
Contrat pour développer un atelier dans la région des Caraïbes (Atlantique Ouest) pour l'amélioration de la collecte et de la déclaration des données statistiques sur les pêcheries (artisanales) de petits métiers (salles, voyages pour les scientifiques et statistiques)	24.169,95 €
Total dépenses	77.193,67 €
Solde au 11 octobre 2024	436.603,61 €

12. Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Depuis 2013, le Maroc contribue à ce fonds afin de faciliter la participation des membres de sa délégation aux réunions du SCRS et de la Commission et aux autres réunions spécifiques. En 2024, le Secrétariat a géré, à la demande du Maroc, la participation de trente-six personnes aux réunions suivantes : sept personnes à la Réunion de la Sous-commission 2, deux personnes à l'Atelier du SCRS, une personne à la Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur le thon rouge, quatre personnes à la Réunion intersessions du Sous-comité des écosystèmes et des prises accessoires, deux personnes à la Réunion du Groupe de travail sur les méthodes d'évaluation des stocks (WGSAM), une personne à la Réunion intersessions du Groupe d'espèces sur l'espadon (incluant la MSE), trois personnes à la Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS)/Deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS)/17e réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM), neuf personnes aux réunions des Groupes d'espèces et au SCRS, trois personnes à l'Atelier pour poursuivre l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues marines en mer Méditerranée et quatre personnes à la 24e Réunion extraordinaire de la Commission. En date du 11 octobre 2024, ce fonds présente le solde suivant :

Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission

Solde à l'ouverture de l'exercice 2024	197.594,12 €
REVENUS	
Contribution volontaire du Maroc	19.303,18 €
Total revenus	19.303,18 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	83.547,83 €
Frais bancaires	581,00 €
Total dépenses	84.128,83 €
Solde au 11 octobre 2024	132.768,47 €

13. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux

Dans le but de mettre en œuvre les dispositions de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour le thon obèse et l'albacore* (Rec. 11-01), le Secrétariat a signé un contrat avec COFREPECHE afin de mettre en œuvre le Programme régional d'observateurs pour les thonidés tropicaux. En 2013, des fonds provenant du Belize (20.000,00 euros), de Cabo Verde (10.000,00 euros), de la Côte d'Ivoire (4.980,00 euros), du Curaçao (15.000,00 euros), du Ghana (69.927,50 euros), du Guatemala (21.564,00 euros), du Panama (10.000,00 euros) et de l'Union européenne (110.000,00 euros) ont été reçus à cet effet. En 2014, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme pluriannuel de conservation et de gestion pour les thonidés tropicaux* (Rec. 14-01), laquelle ne prévoit pas le recours à des observateurs régionaux ; c'est la raison pour laquelle il a été procédé en 2015 à la liquidation du solde du programme entre ses participants. Au 11 octobre 2024, un reliquat de 20.121,61 euros se dégage encore et le Secrétariat est dans l'attente pour procéder à son remboursement. Les montants en attente de remboursement sont les suivants : 3.688,61 euros à la Côte d'Ivoire et 16.433,00 euros au Guatemala.

14. Fonds spécial pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)

À sa réunion de 2013, la Commission a approuvé la *Recommandation de l'ICCAT sur l'établissement d'un fonds pour le renforcement des capacités scientifiques pour les États en développement qui sont des Parties contractantes de l'ICCAT* (Rec. 13-19). À cette fin, la Commission a convenu d'allouer 80.000,00 euros à charge du fonds de roulement de l'ICCAT. En raison de la faible activité réalisée dans le cadre de ce fonds, en 2017, la Commission a décidé de maintenir ce fonds actif pour des activités futures, mais sans solde.

15. Fonds de l'Union européenne visant au renforcement des capacités

En 2022, un contrat a été signé avec l'Union européenne pour une durée de vingt-quatre mois en vue de poursuivre l'amélioration des capacités des pays en développement. Ce contrat couvre les activités décrites dans la *Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 14-14 sur l'établissement d'un fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT* (Rec. 20-09) avec un montant total de 375.000,00 euros, dont 80% sont financés par l'Union européenne. Ce fonds est cofinancé avec le Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF) ; de ce fait, afin de pouvoir regrouper la totalité des voyages financés, le montant reçu (210.000,00 euros) a été transféré au fonds MPF. Ce contrat, qui s'est achevé en juillet 2024, est en attente de liquidation.

16. Fonds spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)

En 2015, le Fonds spécial pour le suivi, le contrôle et la surveillance (MCSF) a été créé pour soutenir et renforcer le développement et la mise en œuvre de systèmes d'inspection portuaire efficaces par les CPC en développement afin de satisfaire ou dépasser les normes minimales définies dans la *Recommandation de l'ICCAT afin d'apporter un soutien à la mise en œuvre efficace de la Recommandation 12-07 de l'ICCAT concernant un système ICCAT de normes minimales pour l'inspection au port* (Rec. 14-08). En date du 11 octobre 2024, ce fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2024	52.582,21 €
REVENUS	
Contribution volontaire	0,00 €
Total recettes	0,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au 11 octobre 2024	52.582,21 €

17. Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission

En mars 2017, le Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission a été créé, dans le but de renforcer la participation de la délégation tunisienne aux réunions de la Commission. En 2024, le Secrétariat n'a géré aucun voyage et le fonds présente le solde suivant :

<i>Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission</i>	
Solde à l'ouverture de l'exercice 2024	12.537,09 €
REVENUS	
Financé par la Tunisie	0,00 €
Total recettes	0,00 €
DÉPENSES	
Dépenses du fonds	0,00 €
Total dépenses	0,00 €
Solde au 11 octobre 2024	12.537,09 €

18. Fonds stratégique pour la recherche

En 2017, la Commission a décidé de créer le programme stratégique pour la recherche pour 2018, dans le but de regrouper et d'inclure toutes les activités scientifiques de l'ICCAT dans son budget ordinaire et de le faire progressivement avec ce nouveau poste budgétaire.

Le solde de ce programme (1.569.354,80 euros) a été augmenté avec la contribution volontaire de l'Union européenne (50.336,75 euros), suite à la liquidation du contrat pour les activités de 2022, et a été utilisé pour couvrir les frais généraux (1.451,08 euros) et les coûts indirects (1.232,86 euros). Compte tenu de ce qui précède, le solde s'élevait à 1.617.007,62 euros.

Les activités de 2023 ont été prolongées jusqu'au 31 décembre 2024. En 2024, les États-Unis ont contribué aux activités de 2023 avec une contribution volontaire de 47.902,40 euros. Les frais des activités menées en 2024 se sont élevés à 266.333,60 euros, et le solde du programme se situe donc à 1.398.576,41 euros.

<i>Programme stratégique pour la recherche – 2023 (prolongé jusqu'au 31/12/2024)</i>	<i>Exécuté en 2023</i>	<i>Exécuté en 2024</i>	<i>Total</i>
Transfert du solde antérieur		1.617.007,62 €	
REVENUS			
Financement de l'ICCAT	416.635,00 €		416.635,00 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	453.894,00 €		453.894,00 €
Contribution volontaire des États-Unis		47.902,40 €	47.902,40 €
Contribution volontaire du Taipei chinois	5.000,00 €		5.000,00 €
Total recettes	875.529,00 €	47.902,40 €	923.431,40 €
DÉPENSES			
Marquage			
Marquage – germon (marques, service satellite, poisson, etc.)	6.676,70 €	24.625,83 €	31.302,53 €
Marquage – requins (marques, service satellite, poisson, etc.)	1.520,59 €	7.199,25 €	8.719,84 €
Marquage – espadon (marques, service satellite, poisson, etc.)	822,00 €	3.212,08 €	4.034,08 €
Marquage – istiophoridés (marques, service satellite, poisson, etc.)	31.616,51 €	145,13 €	31.761,64 €
Poursuite des activités de l'AOTTP – Côte d'Ivoire	8.295,00 €	5.485,12 €	13.780,12 €
Poursuite des activités de l'AOTTP – Sénégal	9.115,00 €	2.458,50 €	11.573,50 €
Experts externes et ateliers du SCRS			
Expert pour la réunion d'évaluation du stock de requin peau bleue	4.737,37 €		4.737,37 €
Atelier sur le programme de recherche et de collecte de données sur les requins	16.846,41 €		16.846,41 €
Atelier sur l'utilisation de l'outil d'estimation des prises accessoires	2.669,07 €		2.669,07 €
Atelier pour poursuivre l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues de mer en Méditerranée	11.123,40 €		11.123,40 €
Atelier dans la région des Caraïbes (Atlantique Ouest) pour l'amélioration de la collecte et de la déclaration des données statistiques sur les pêcheries (artisanales) de petits métiers		14.439,54 €	14.439,78 €
Atelier sur les phases de la maturité des thonidés mineurs		16.085,03 €	16.085,03 €
Ateliers sur la MSE pour les thonidés tropicaux (pour les scientifiques et les gestionnaires)	32.700,16 €	1.500,60 €	34.200,76 €
Études biologiques, écologiques ou liées au marquage			
Germon du Nord		14.639,54 €	14.639,54 €
Germon du Sud		10.240,08 €	10.240,08 €
Istiophoridés	58,78 €	1.642,44 €	1.701,22 €
Espadon		47.197,50 €	47.197,50 €
Thonidés mineurs	378,01 €	13.021,07 €	13.399,08 €
Requins		1.980,00 €	1.980,00 €
Thonidés tropicaux		3.037,06 €	3.037,06 €
Autres études			
Étude de simulation en boucle fermée SWO-S		5.400,00 €	5.400,00 €
Étude pilote destinée à tester l'utilité des écorégions de l'ICCAT à l'appui du développement de produits d'avis basés sur les écosystèmes		14.999,99 €	14.999,99 €
Contrat d'appui pour une approche semi-quantitative des évaluations des risques		15.000,00 €	15.000,00 €
Contrat pour un atelier de l'ICCAT sur l'utilisation de l'outil d'estimation des prises accessoires		16.264,84 €	16.264,84 €

Développement du processus de MSE

Contrat sur le processus de MSE pour le germon de l'Atlantique Nord	15.000,00 €	15.000,00 €	30.000,00 €
Contrat sur le processus de MSE pour le listao de l'Ouest		23.760,00 €	23.760,00 €
Révision du processus de MSE		9.000,00 €	9.000,00 €

Autres coûts

Total dépenses	141.559,00 €	266.333,60 €	407.892,60 €
-----------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Solde au 11 octobre 2024**1.398.576,42 €**

Pour les activités scientifiques de 2024, la Commission a approuvé une contribution au Programme de 45.000,00 euros et a reçu une contribution volontaire des États-Unis d'un montant de 12.407,13 euros pour couvrir les frais de l'atelier sur l'estimation des prises accessoires. Un contrat a également été signé avec l'Union européenne (1.000.000,00 euros), dans le cadre duquel 80,00% des activités de 2024 et 2025 seront financées. La contribution volontaire qui a été reçue de l'Union européenne dans le cadre de ce contrat s'élève à 560.000,00 euros. En ce qui concerne les dépenses, les activités réalisées ont totalisé 460.956,76 euros, et le solde au 11 octobre 2024 est donc de 1.555.026,78 euros.

Programme stratégique pour la recherche - 2024**Solde antérieur 1.398.576,42 €****REVENUS**

Financement de l'ICCAT	45.000,00 €
Contribution volontaire de l'Union européenne	560.000,00 €
Contribution volontaire des États-Unis	12.407,13 €

Total revenus**617.407,13 €****DÉPENSES****Salaires****72.870,31 €****Marquage**

Marquage – germon (marques, service satellite, poisson, etc.)	9.765,00 €
Marquage – requins (campagne de marquage)	90.000,00 €
Marquage – espadon (campagne de marquage)	70.975,00 €
Marquage Portugal – istiophoridés (marques, service satellite, poisson, etc.)	4.200,00 €

Experts externes et ateliers du SCRS

Atelier du programme annuel sur l'espadon	18.650,00 €
Atelier sur l'utilisation de l'outil d'estimation des prises accessoires	12.407,13 €

Atelier sur les méthodes d'évaluation à données limitées pour les thonidés mineurs	14.849,21 €
--	-------------

Atelier pour poursuivre l'évaluation de l'impact des pêcheries de l'ICCAT sur les tortues de mer en Méditerranée	8.184,80
--	----------

Études biologiques, écologiques ou liées au marquage

Istiophoridés	9.638,00 €
Requins	20.000,00 €

Autres études

Étude concernant l'approche de gestion basée sur l'équivalence des risques pour les espèces cibles	8.236,00 €
--	------------

Développement du processus de MSE

Contrat sur le processus de MSE pour le germon de l'Atlantique Nord	24.000,00 €
Contrat sur le processus de MSE pour l'espadon	47.500,00 €
Contrat sur le processus de MSE pour le listao de l'Ouest	12.394,00 €
Contrat sur le processus de MSE pluri-stocks	24.900,00 €

Autres coûts

Microscope BIL	12.387,31 €
----------------	-------------

Total dépenses**460.956,76 €****Solde au 11 octobre 2024****1.555.026,78 €**

19. Fonds du système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)

Suite à l'approbation en 2010 de la *Recommandation de l'ICCAT sur un programme électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD)* (Rec. 10-11), le Secrétariat a conclu un contrat avec la société TRAGSA S.A. qu'il a chargée de réaliser une étude de viabilité de la mise en œuvre de l'eBCD.

Lors de la réunion de 2011 et en réponse à la Recommandation antérieure, le Groupe de travail permanent (PWG) a présenté un projet pilote aux fins de la mise en œuvre d'un système électronique de documentation des captures de thon rouge (eBCD) qui englobe tout le thon rouge capturé, engraisé, mis à mort et commercialisé, y compris les certificats de réexportation, lequel a été approuvé.

En 2012, le Secrétariat de l'ICCAT, conjointement avec les CPC intéressées et après avoir lancé un appel d'offres, a sélectionné le consortium formé par TRAGSA S.A. et The Server Labs S.L. pour développer le programme informatique et mener à bien la phase d'essai pilote aux fins de la mise en œuvre du système eBCD jusqu'en 2014.

Depuis 2015, le contrat a été prolongé afin de poursuivre l'assistance, le développement et la gestion. Les services couverts sont les suivants : assistance aux utilisateurs, maintenance de l'application, gestion de projet et analyse des demandes, infrastructure, certificats, développements de l'application web et formation et les dépenses ont été financées par des contributions volontaires et le fonds de roulement de l'ICCAT.

En 2017, un poste avait été approuvé dans le budget de la Commission pour couvrir les dépenses annuelles liées à l'assistance aux utilisateurs et à la maintenance de l'application. En 2018, le fonds du système eBCD a été créé pour incorporer tous les revenus et toutes les dépenses y relatifs dans un fonds fiduciaire.

Pour 2019, la Commission a approuvé la modification de l'article 4 du règlement financier et l'ajout d'un nouveau texte stipulant le financement du système de documentation électronique des captures de thon rouge, par le biais d'allocations budgétaires supplémentaires des membres de la Commission qui capturent et/ou qui commercialisent le thon rouge de l'Atlantique. Le solde du Fonds de roulement de l'eBCD est présenté dans l'**état financier 8** du présent rapport.

20. Système intégré de gestion en ligne (IOMS)

Ce fonds a été créé en 2019 pour couvrir les dépenses de la première phase du système intégré de gestion en ligne (IOMS), lancé en mai 2019 à la suite du recrutement de deux développeurs de logiciels. En 2020, ce poste a été inclus dans le budget ordinaire de l'ICCAT, de sorte que les coûts des développeurs, équipements et logiciels nécessaires sont imputés à la ligne budgétaire correspondante. Début 2024 le reliquat de ce fonds s'élevait à 35.097,81 euros et les dépenses des coûts indirects du contrat signé avec l'Union européenne pour le module de gestionnaire de navires ont été liquidées et des fonds y ont été imputés pour couvrir 20% des dépenses de ce même contrat. En outre, ce fonds comprend les frais pour la sélection du personnel recruté pour l'IOMS. Au 11 octobre 2024, le fonds présente un solde de 21.882,50 euros.

21. Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne – Module de gestionnaire de navires

En 2024, le contrat avec l'Union européenne pour développer le module de gestionnaire de navires de l'IOMS a été liquidé, lequel visait à inclure toutes les exigences de notification de l'ICCAT en lien avec les navires et/ou autorisations de pêche. Le contrat a couvert le recrutement d'un développeur de logiciel ainsi que l'équipement et les programmes nécessaires.

22. Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne – Intégration UN/FLUX

Un nouveau contrat a été signé, en 2023, avec l'Union européenne afin d'intégrer le système UN/FLUX d'échange de données sur les navires, maintenir et améliorer la fonctionnalité de l'IOMS, le système d'assistance à l'utilisateur, et collaborer au processus de développement continu de l'IOMS. Le contrat dispose d'un budget de 187.501,80 euros, dont 80 % seront couverts par l'Union européenne, et pour lequel une contribution volontaire de 105.000,00 euros a été reçue et qui a couvert le recrutement pendant sept mois d'un développeur de logiciel ainsi que les frais des ateliers de formation en ligne sur l'utilisation du système intégré de gestion en ligne, dont le montant s'élève, au 11 octobre 2024, à 55.686,93 euros.

23. Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux

En septembre 2021, le Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux a été créé pour soutenir les travaux d'achèvement liés au programme de marquage des thonidés tropicaux dans l'océan Atlantique (AOTTP) et pour financer une mise à niveau du logiciel afin de poursuivre le développement d'un outil d'aide à la prise de décisions sur les thonidés tropicaux. À cette fin, les États-Unis ont envoyé une contribution volontaire à hauteur de 84.700,00 € et le solde actuel est de 84.688,60 euros.

24. Fonds Système de surveillance électronique à distance (REM)

En 2021, la Commission a approuvé la *Résolution de l'ICCAT établissant un projet pilote aux fins de la mise en œuvre de la surveillance électronique à distance (REM) à bord des navires de transformation du thon rouge* (Rés. 21-17). Afin de mener à bien ce projet, une contribution volontaire des États-Unis d'un montant de 50.100,00 euros a été reçue et un contrat a été signé avec l'Union européenne pour financer 80% des coûts d'un budget de 209.506,00 euros, dont un montant de 115.223,36 euros a été reçu. Les frais engagés en 2023 se sont élevés à 54.743,34 euros. Ce projet a été prolongé jusqu'en décembre 2024 afin de poursuivre le projet pilote et inclure un nouveau projet pilote découlant de la *Résolution de l'ICCAT établissant un projet pilote visant à tester l'utilisation de caméras stéréoscopiques lors du premier transfert et l'automatisation de l'analyse des enregistrements vidéo* (Rés. 22-15). Les frais engagés en 2024 se sont élevés à 42.541,82 euros.

25. Fonds ABNJ-II

Au mois d'août 2023, un accord a été signé avec la FAO visant à « Renforcer l'application par les membres de l'ICCAT, développer des indicateurs des écosystèmes et promouvoir des initiatives conjointes des ORGP thonières sur des questions de portée mondiale » afin d'assurer une production thonière et une conservation de la biodiversité responsables, efficaces et durables dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (ZADJN) face à un environnement en évolution. Ce projet aura une durée de quatre ans et un budget total de 1.416.074,17 euros. En 2024, un montant de 115.056,00 euros a été reçu. Les frais engagés au 11 octobre 2024 ont totalisé 123.338,30 euros et sont résumés ci-dessous.

Fonds ABNJ-II

REVENUS 2023

Financé par la FAO - 2023 212.411,00 €

DÉPENSES 2023

Contrat pour les tests de simulation des indicateurs écosystémiques : soutien à l'approche écosystémique de la gestion des pêches (EAFM) de l'ICCAT 74.621,28 €

REVENUS 2024

Financé par la FAO - 2024 115.056,00 €

DÉPENSES 2024

Contrat pour les tests de simulation des indicateurs écosystémiques : soutien à l'approche écosystémique de la gestion des pêches (EAFM) de l'ICCAT 37.298,00 €

Contrat de services de consultant pour le développement et l'amélioration du système intégré de gestion en ligne (IOMS) 73.350,00 €

Missions d'application – Sao Tomé e Príncipe 12.690,30 €

Solde au 11 octobre 2024 129.507,42 €

26. Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » - USA

En 2023, le Fonds des Etats-Unis pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » a été créé pour soutenir les activités liées aux thonidés et aux espèces apparentées de l'Atlantique : révision des données de captures disponibles, identification des lacunes spécifiques aux données de captures et à l'infrastructure, analyse des répercussions des limitations de données et soutien aux activités prioritaires de collecte de données par le biais du renforcement des capacités, s'il y a lieu. Le fonds dispose d'une contribution volontaire des États-Unis à hauteur de 259.292,00 euros reçue en 2023, et des dépenses d'un montant de 8.764,88 ont été imputées à ce fonds. Elles correspondent aux coûts du contrat signé pour la collecte des données régionales des Caraïbes aux fins de l'amélioration de la présentation des rapports et de l'analyse des données - phase 1 et au voyage du Président du SCRS pour assister à l'atelier dans la région des Caraïbes (Atlantique Ouest) pour l'amélioration de la collecte et de la déclaration des données statistiques sur les pêcheries (artisanales) de petits métiers.

27. Réunions intersessions de l'ICCAT

En juillet 2023, un contrat de 18 mois a été signé avec l'Union européenne pour financer certaines des réunions intersessions du deuxième semestre de 2023 et 2024. Le contrat est doté d'un budget de 312.500,99 euros. L'Union européenne couvrira 80% de ce montant et une contribution volontaire de 175.000 euros a été reçue, et le fonds de roulement couvrira les 20% restants, conformément à la décision de la Commission, à sa réunion de 2010, que les réunions organisées au bureau ou en dehors du siège et dont la tenue nécessiterait un financement extraordinaire, soient financées au moyen du fonds de roulement. Les réunions de 2024 pour lesquelles le financement a été requis dans le cadre de ce contrat étaient les suivantes :

Réunion intersessions de la Sous-commission 2 (hybride/Madrid, Espagne, 5-8 mars 2024). Les frais inhérents à cette réunion se sont élevés à 31.978,40 euros.

Réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord (annulée, 25 juin 2024). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 2.700,00 euros.

Réunion intersessions de la Sous-commission 4 sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord (en ligne, 8 octobre 2024). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 2.079,00 euros.

Première réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG) (hybride/Madrid, Espagne, 4 mars 2024). Les frais inhérents à cette réunion se sont élevés à 5.452,70 euros.

Réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS)/Deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS WG)/17e Réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégré (IMM) (hybride/Porto, Portugal, 10-14 juin 2024). Les frais totaux de cette réunion se sont élevés à 144.991,60 euros.

Réunion du Groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance (PIEG) (en ligne, 22 février 2024). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 5.452,70 euros.

Réunion du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT) (en ligne, 7-8 février 2024). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 10.578,80 euros.

Première réunion du groupe de travail virtuel sur la révision du règlement intérieur de la Commission (en ligne, 4 juin 2024). Les frais d'interprétation simultanée se sont élevés à 5.053,40 euros.

Groupe de travail virtuel sur la situation financière durable de l'ICCAT (VWG-SF) (en ligne, 26 juin 2024). Les frais d'interprétation simultanée se sont élevés à 5.089,70 euros.

Groupe de travail virtuel sur la situation financière durable de l'ICCAT (VWG-SF) (annulée, 15 juillet 2024). Les frais d'interprétation simultanée se sont élevés à 3.780,00 euros.

Les frais restants de réunions intersessions financées intégralement par le biais du fonds de roulement sont les suivants :

Première réunion intersessions de la Sous-commission 1 sur la MSE pour le listao de l'Ouest (en ligne, 20-21 février 2024). Les frais d'interprétation simultanée se sont élevés à 10.200,80 euros.

Deuxième réunion intersessions de la Sous-commission 1 (hybride/Natal, Brésil, 22-24 mai 2024). Les frais totaux de la tenue de la réunion se sont élevés à 92.461,89 euros, et incluent les frais de voyage de la réunion de préparation ainsi que les frais de voyage, les indemnités journalières, l'hôtel et les frais de transport du personnel du Secrétariat et des interprètes ainsi que les frais des honoraires des interprètes des conférences.

Réunion du Groupe conjoint d'experts sur le changement climatique (en ligne, 2-3 juillet 2024). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 10.179,40 euros.

Deuxième Réunion du Groupe conjoint d'experts sur le changement climatique (en ligne, 3 octobre 2024). Les frais d'interprétation simultanée en ligne se sont élevés à 4.066,70 euros.

Premier webinaire des Ambassadeurs sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord (N-SWO MSE) (en ligne, 12 juin 2023). Ajustement des dépenses de 2023 relatives au service de location de l'espace hub d'un montant de 1.597,20 euros.

Groupe de travail virtuel sur la situation financière durable de l'ICCAT (VWG-SF) (annulée, 10 mai 2024). Les frais d'interprétation simultanée se sont élevés à 3.786,00 euros.

Par ailleurs, l'Union européenne a proposé de financer une partie des frais de la Troisième réunion intersessions de la Sous-commission 1 et de la 24e Réunion extraordinaire de la Commission. À cette fin, un contrat d'un montant de 1.000.000,60 euros a été signé dans le cadre duquel la somme de 560.000,00 euros a été reçue.

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2023 (euros)

ACTIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
A) ACTIF NON-COURANT	71.577,86	82.361,73
I. Immobilisations incorporelles	1.157,38	1.678,90
Applications informatiques	92.114,59	92.114,59
Amortissement des applications informatiques	-90.957,21	-90.435,69
II. Immobilisations corporelles	70.420,48	80.682,83
Mobilier	79.366,03	79.366,03
Équipements pour le traitement de l'information	509.123,95	482.554,02
Autre immobilisation corporelle	50.888,44	50.253,28
Amortissement du mobilier	-72.653,01	-70.756,37
Amortissement des équipements pour le traitement de l'information	-449.215,46	-415.642,98
Amortissement d'autre immobilisation corporelle	-47.089,47	-45.091,15
B) ACTIF COURANT	15.350.164,43	13.930.577,31
I. Montants exigibles	1.819.959,75	1.947.460,79
1. Exigibles au titre d'arriérés de contributions	1.774.614,70	1.921.407,90
Arriérés de contributions budgétaires	1.774.614,70	1.906.470,90
Arriérés de contributions extrabudgétaires	0,00	14.937,00
2. Exigibles au titre d'arriérés de contributions eBCD	13.041,04	10.073,27
Arriérés de contributions budgétaires eBCD	13.041,04	10.073,27
3. Montants exigibles fonds fiduciaires	19.743,13	5.349,16
Montants exigibles Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	0,00	2.535,31
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	19.743,13	2.813,85
4. Autres montants exigibles	12.560,88	10.630,46
Paiements en instance d'application	12.560,88	10.630,46
II. Ajustements périodiques	41.430,26	40.465,95
1. Dépenses budgétaires anticipées	39.189,56	38.730,65
2. Frais anticipés fonds fiduciaires	2.240,70	1.735,30
III Trésorerie	13.488.774,42	11.942.650,57
1. Caisse effective	826,66	1.518,50
Caisse effective (euros)	687,61	580,50
Caisse effective (US\$)	139,05	938,00
<i>[Exercice 2023 : 150,00 US\$ x 0,927 €/US\$ = 139,05 €]</i>		
<i>[Exercice 2022 : 1.000,00 US\$ x 0,938 €/US\$ = 938,00 €]</i>		
2. Comptes courants bancaires (euros)	7.576.205,33	5.773.448,33
BBVA - Cte xx6725 (euros)	42.604,51	6.669,42
BBVA - Cte xx3290 (euros)	7.443.592,06	5.676.332,79
BBVA - Cte xx1055 (euros)	29.768,75	29.768,75
Banco Santander - Cte xx8934 (euros)	51.015,07	51.388,70
La Caixa - Cte xx1119 (euros)	9.224,94	9.288,67
3. Comptes courants bancaires (US\$)	121.077,43	205.497,45
BBVA - Cte xx2037 (US\$)	118.035,66	202.448,95
<i>[Exercice 2023 : 127.330,81 US\$ x 0,927 €/US\$ = 118.035,66 €]</i>		
<i>[Exercice 2022 : 215.830,44 US\$ x 0,938 €/US\$ = 202.448,95 €]</i>		
La Caixa - Cte xx0668 (US\$)	3.041,77	3.048,50
<i>[Exercice 2023 : 3.281,31 US\$ x 0,927 €/US\$ = 3.041,77 €]</i>		
<i>[Exercice 2022 : 3.250,00 US\$ x 0,938 €/US\$ = 3.048,50 €]</i>		
4. Comptes courants bancaires fiduciaires (euros)	5.790.665,00	5.962.186,29
BBVA - Cte xx3942 (euros) - ROP	213.039,62	289.716,63
BBVA - Cte xx8869 (euros) - ROP-BFT	4.280.592,28	4.179.084,42
BBVA - Cte xx8371 (euros) - GBYP	1.276.922,49	1.473.274,63
BBVA - Cta. xx7069 (euros) - ROP-TROP	20.110,61	20.110,61
TOTAL ACTIF (A+B)	15.421.742,29	14.012.939,04
C) COMPTES TRANSITOIRES	201.075,71	175.701,90
I. Trésorerie	201.075,71	175.701,90
Frais de		
1. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (euros)	197.440,94	171.824,03
BBVA - Cte 0201569058 (euros) - JCAP-2	197.440,94	171.824,03
2. Comptes courants d'autres fonds, projets ou programmes (US\$)	3.634,77	3.877,87
BBVA - Cte 2012292035 (US\$) - JCAP-2	3.634,77	3.877,87
<i>[Exercice 2023: 3.921,00 US\$ x 0,927 €/US\$ = 3.634,77 €]</i>		
<i>[Exercice 2022 : 3.921,00 US\$ x 0,938 €/US\$ = 3.877,87 €]</i>		
TOTAL ACTIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C)	15.622.818,00	14.188.640,94

État financier 1. Bilan au 31 décembre 2023 (euros)

PATRIMOINE NET ET PASSIF	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
A) PATRIMOINE NET	3.057.388,95	2.425.847,92
A-1) Fonds de roulement	2.582.282,44	1.906.160,09
I. Fonds de roulement	1.906.160,09	2.039.057,97
1. Fonds de roulement	1.906.160,09	2.039.057,97
II. Résultat de l'exercice	676.122,35	-132.897,88
1. Résultat de l'exercice	676.122,35	-132.897,88
A-2) Patrimoine acquis net	71.577,86	82.361,73
I. Patrimoine acquis net	71.577,86	82.361,73
1. Patrimoine acquis net - Incorporel -	1.157,38	1.678,90
2. Patrimoine acquis net - Corporel -	70.420,48	80.682,83
A-3) Fonds de roulement eBCD	403.528,65	437.326,10
I. Fonds de roulement eBCD	437.326,10	420.266,19
1. Fonds de roulement eBCD	437.326,10	420.266,19
II. Résultat de l'exercice eBCD	-33.797,45	17.059,91
1. Résultat de l'exercice eBCD	-33.797,45	17.059,91
B) CONTRIBUTIONS EN INSTANCE ACCUMULÉES	1.787.655,74	1.931.481,17
I. Contributions budgétaires	1.774.614,70	1.906.470,90
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel	701.455,84	757.500,60
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs	1.073.158,86	1.148.970,30
II. Contributions extrabudgétaires	0,00	14.937,00
1. Contributions extrabudgétaires de l'exercice actuel	0,00	0,00
2. Contributions extrabudgétaires d'exercices antérieurs	0,00	14.937,00
III. Contributions budgétaires eBCD	13.041,04	10.073,27
1. Contributions budgétaires de l'exercice actuel eBCD	2.967,77	2.078,49
2. Contributions budgétaires d'exercices antérieurs eBCD	10.073,27	7.994,78
C) PASSIF COURANT	10.576.697,60	9.655.609,95
I. Fonds fiduciaires	8.831.865,96	8.353.674,90
1. Fonds Système intégré de gestion en ligne	35.097,81	47.077,74
2. Fonds de cessation de service	415.402,63	349.934,49
3. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	194.506,89	248.506,19
4. Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	1.125.113,65	1.356.499,29
5. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	3.302.766,53	3.277.382,77
6. Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	163.383,14	147.274,72
7. Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)	308.692,94	472.165,98
8. Fonds spécial pour les données - États-Unis	385.169,52	543.646,24
9. Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	329.689,88	378.640,62
10. Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	197.594,12	183.863,55
11. Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux	20.121,61	20.121,61
12. Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00	0,00
13. Fonds spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	52.582,21	54.476,13
14. Fonds de l'Union européenne pour le renforcement des capacités	0,00	0,00
15. Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	12.537,09	14.448,38
16. Programme stratégique pour la recherche	1.569.354,80	1.118.498,52
17. Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux	84.688,60	84.688,60
18. Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'Union européenne	0,00	6.350,07
19. Fonds Système de surveillance électronique à distance (REM)	110.580,02	50.100,00
20. Fonds ABNJ-II	137.789,72	0,00
21. Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » - USA	259.292,00	0,00
22. Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE - Module de gestionnaire de navires	22.502,80	0,00
23. Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE - Intégration UN/FLUX	105.000,00	0,00
II. Provisions pour dépenses	1.362,93	6.900,16
1. Provisions pour dépenses budgétaires	1.362,93	1.522,02
2. Provisions pour dépenses fonds fiduciaires	0,00	5.378,14
III. Dettes	602.477,65	365.083,51
1. Dettes de dépenses budgétaires	147.021,00	123.653,41
2. Dettes de dépenses extrabudgétaires	3.859,32	9.385,20
3. Dettes de dépenses fonds fiduciaires	439.687,44	219.299,28
4. Encaissements en instance d'application	11.909,89	12.745,62
IV. Ajustements périodiques	1.140.991,06	929.951,38
1. Versements anticipés de contributions futures	116.836,50	72.146,87
2. Versements anticipés de contributions volontaires	111.000,00	0,00
3. Versements anticipés des fonds fiduciaires	913.154,56	857.804,51
TOTAL PASSIF (A+B+C)	15.421.742,29	14.012.939,04
D) COMPTES TRANSITOIRES	201.075,71	175.701,90
I. Autres fonds, projets ou programmes	201.075,71	175.701,90
1. Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2)(JCAP-2)	201.075,71	175.701,90
TOTAL PASSIF ET COMPTES TRANSITOIRES (A+B+C+D)	15.622.818,00	14.188.640,94

État financier 2. Situation des contributions des Parties contractantes (euros) (au 11 octobre 2024).

<i>Partie contractante</i>	<i>Solde débiteur au début de l'exercice 2024</i>	<i>Contributions des Parties contractantes 2024</i>	<i>Contrib. versées en 2024 appliquées au budget 2024</i>	<i>Contrib. versées en 2024 appliquées aux budgets antérieurs</i>	<i>Solde débiteur</i>
A) Budget ordinaire de la Commission:					
Albanie	0,00	59.963,41	59.963,41	0,00	0,00
Algérie	0,00	17.181,84	17.181,84	0,00	0,00
Angola	0,00	8.791,94	0,00	0,00	8.791,94
Barbade	0,00	19.042,55	19.042,55	0,00	0,00
Belize	0,00	97.329,65	97.329,65	0,00	0,00
Brésil	318.194,96	113.009,01	113.009,01	318.194,96	0,00
Canada	0,00	128.392,88	128.392,88	0,00	0,00
Cabo Verde	0,00	70.717,27	0,00	0,00	70.717,27
Chine, Rép. pop. de	0,00	38.864,35	38.864,35	0,00	0,00
Côte d'Ivoire	10.656,78	46.943,55	46.943,55	10.656,78	0,00
Curaçao	0,00	163.272,50	0,00	0,00	163.272,50
Egypte	0,00	10.795,71	10.795,71	0,00	0,00
El Salvador	0,00	55.053,12	55.053,12	0,00	0,00
France - St. P. & M.	0,00	118.634,47	118.634,47	0,00	0,00
Gabon	18.953,45	18.808,10	0,00	0,00	37.761,55
Gambie	0,00	6.583,73	0,00	0,00	6.583,73
Ghana 1/	0,00	205.605,94	139.610,82	0,00	65.995,12
Grenade	0,00	7.768,82	0,00	0,00	7.768,82
Guatemala, Rép. de 2/	0,00	36.659,89	36.659,89	0,00	0,00
Guinée équatoriale	80.399,68	18.668,10	0,00	0,00	99.067,78
Guinée, Rép. de	252.096,73	14.626,03	0,00	0,00	266.722,76
Guinée-Bissau	0,00	6.379,27	0	0,00	6.379,27
Honduras	3.602,23	6.379,27	0,00	0,00	9.981,50
Islande	0,00	59.321,35	59.321,35	0,00	0,00
Japon	0,00	249.169,78	249.169,78	0,00	0,00
Corée, Rép. de	0,00	159.240,95	159.240,95	0,00	0,00
Liberia	28.458,45	28.161,62	0,00	0,00	56.620,07
Libye	0,00	33.573,11	0,00	0,00	33.573,11
Maroc	0,00	55.899,81	0,00	0,00	55.899,81
Mauritanie	57.859,45	53.368,10	0,00	0,00	111.227,55
Mexique	27.586,95	118.224,84	90.637,89	27.586,95	27.586,95
Namibie	0,00	46.555,60	0,00	0,00	46.555,60
Nicaragua Rep.	0,00	4.252,85	4.252,85	0,00	0,00
Nigeria	31.824,86	6.379,27	0,00	0,00	38.204,13
Norvège	0,00	89.527,36	89.527,36	0,00	0,00
Panama 3/	0,00	261.520,74	249.785,85	0,00	11.734,89
Philippines, Rép. de	0,00	6.379,27	6.379,27	0,00	0,00
Russie	22.841,59	98.372,08	0,00	0,00	121.213,67
Saint Vincent et les Grenadines	87.413,08	14.987,22	0,00	70.280,65	32.119,65
Sao Tomé e Príncipe	71.733,23	14.387,48	0,00	0,00	86.120,71
Sénégal 4/	0,00	123.441,11	123.441,11	0,00	0,00
Sierra Leone	57.452,30	6.379,27	0,00	0,00	63.831,57
Afrique du sud	0,00	41.922,10	0,00	0,00	41.922,10
Syrie, Rép. arabe de	13.266,11	4.770,82	0,00	0,00	18.036,93
Trinidad & Tobago	0,00	23.136,11	23.136,11	0,00	0,00
Tunisie	54.801,75	47.631,73	47.631,73	54.801,75	0,00
Türkiye	0,00	142.865,55	142.865,55	0,00	0,00
Union européenne	0,00	2.342.033,92	2.342.033,92	0,00	0,00
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord 5/	0,00	150.009,35	150.009,35	0,00	0,00
Etats-Unis	0,00	301.645,42	301.645,42	0,00	0,00
Uruguay	0,00	24.787,36	24.787,00	0,00	0,36
Venezuela	571.155,62	29.374,76	0,00	0,00	600.530,38
Sous-total A)	1.708.297,22	5.806.790,33	4.945.346,74	481.521,09	2.088.219,72
B) Incorporation de nouvelles Parties contractantes :					
Costa Rica (07/06/2024)	0,00	6.900,41	0,00	0,00	6.900,41
Sous-total B)	0,00	6.900,41	0,00	0,00	6.900,41
C) Retrait de Parties contractantes :					
Cuba (Effectif : 31/12/1991)	66.317,48	0,00	0,00	66.317,48	0,00
Sous-total C)	66.317,48	0,00	0,00	66.317,48	0,00
TOTAL A)+B)+C)	1.774.614,70	5.813.690,74	4.945.346,74	547.838,57	2.095.120,13

1/ Le versement anticipé du Ghana de 0,82 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2024.

2/ Le versement anticipé du Guatemala de 0,01 euro sera appliqué au paiement de contributions futures.

3/ Le versement anticipé du Panama de 54.281,75 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2024.

4/ Le versement anticipé du Sénégal de 42,60 euros sera appliqué au paiement de contributions futures.

5/ Le versement anticipé du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de 62 353,07 euros a été appliqué au paiement partiel de sa contribution de 2024.

État financier 3. Dépenses budgétaires et extrabudgétaires (euros) (au 11 octobre 2024)

<i>Chapitres</i>	<i>Budget 2024</i>	<i>Dépenses encourues à cette date</i>	<i>%</i>	<i>Dépenses estimées à la clôture de l'exercice</i>	<i>Total des dépenses estimées pour l'exercice 2024</i>
1. Dépenses budgétisées					
Chapitre 1. Salaires	2.389.752,12	1.733.329,29	72,53%	656.422,83	2.389.752,12
Chapitre 2. Voyages	45.000,00	40.250,36	89,45%	3.000,00	43.250,36
Chapitre 3. Réunions de la Commission (annuelles)	350.000,00	20.887,31	5,97%	329.112,69	350.000,00
Chapitre 4. Publications	20.600,00	5.327,67	25,86%	12.000,00	17.327,67
Chapitre 5. Équipement de bureau	17.000,00	10.425,38	61,33%	6.574,62	17.000,00
Chapitre 6. Frais de fonctionnement	150.000,00	78.438,26	52,29%	71.561,74	150.000,00
Chapitre 7. Frais divers	8.300,00	4.086,50	49,23%	3.000,00	7.086,50
Chapitre 8. Coordination de la recherche :					
a) Salaires	1.407.276,44	1.002.410,97	71,23%	404.865,47	1.407.276,44
b) Missions pour l'amélioration des statistiques	35.000,00	21.712,28	62,04%	3.000,00	24.712,28
c) Statistiques – Biologie	22.000,00	19.833,88	90,15%	2.166,12	22.000,00
d) Informatique	69.931,40	59.396,74	84,94%	10.534,66	69.931,40
e) Maintenance de la base de données	35.000,00	23.538,71	67,25%	11.461,29	35.000,00
f) Ligne de télécommunications – Domaine Internet	35.000,00	21.315,46	60,90%	10.000,00	31.315,46
g) Réunions scientifiques (SCRS inclus)	90.000,00	57.723,14	64,14%	73.847,05	131.570,19
h) Interprétation lors des réunions du SCRS	212.850,00	196.104,03	92,13%	0,00	196.104,03
i) Divers	0,00	0,00		0,00	0,00
<i>Sous-total Chapitre 8</i>	<i>1.907.057,84</i>	<i>1.402.035,21</i>	<i>73,52%</i>	<i>515.874,59</i>	<i>1.917.909,80</i>
Chapitre 9. Services nécessitant une consultation externe spécialisée (c'est-à-dire conseil juridique, projet de gestion de la qualité totale, etc.)	70.555,00	56.506,98	80,09%	14.048,02	70.555,00
Chapitre 10. Fonds de cessation de service	65.468,14	65.468,14	100,00%	0,00	65.468,14
Chapitre 11. Programmes de recherche :					
a) Programme de recherche stratégique	45.000,00	45.000,00	100,00%	0,00	45.000,00
<i>Sous-total Chapitre 11</i>	<i>45.000,00</i>	<i>45.000,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>0,00</i>	<i>45.000,00</i>
Chapitre 12. Application :					
a) Maintenance de la base de données d'application	32.000,00	9.152,91	28,60%	22.847,09	32.000,00
<i>Sous-total Chapitre 12</i>	<i>32.000,00</i>	<i>9.152,91</i>	<i>28,60%</i>	<i>22.847,09</i>	<i>32.000,00</i>
Chapitre 13. Voyages					
a) Voyages des Présidents de l'ICCAT et du SCRS	60.000,00	8.987,34	14,98%	44.200,00	53.187,34
b) Fonds extraordinaire pour la participation aux réunions	250.000,00	250.000,00	100,00%	0,00	250.000,00
c) Voyages des mandataires de l'ICCAT (Parties contractantes en développement de l'ICCAT)	61.800,00	62.614,53	101,32%	3.250,00	65.864,53
<i>Sous-total Chapitre 13</i>	<i>371.800,00</i>	<i>321.601,87</i>	<i>86,50%</i>	<i>47.450,00</i>	<i>369.051,87</i>
Chapitre 14. Système intégré de gestion en ligne :					
a) Système intégré de gestion en ligne	328.846,67	179.740,08	54,66%	81.614,55	261.354,63
<i>Sous-total Chapitre 14</i>	<i>328.846,67</i>	<i>179.740,08</i>	<i>54,66%</i>	<i>81.614,55</i>	<i>261.354,63</i>
Chapitre 15. Contingences	5.410,59	0,00	0,00%	5.253,00	0,00
TOTAL DÉPENSES BUDGETAIRES (Chapitres 1 à 15)	5.806.790,36	3.972.249,96	68,41%	1.768.759,13	5.735.756,09
2. Dépenses extrabudgétaires					
Différences de change négatives		23.197,75		0,00	23.197,75
Frais d'interprétation simultanée en arabe		1.621,76		23.371,92	24.993,68
Frais des réunions intersessions de la Sous-commission 1		102.662,69			102.662,69
Frais de la réunion intersessions de la Sous-commission 2		31.978,40			31.978,40
Frais des réunions intersessions de la Sous-commission 4		4.779,00			4.779,00
Frais des réunions du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS)		0,00			0,00
Frais de la réunion du Groupe de travail ad hoc sur les normes du travail (LSWG)		0,00			0,00
Frais de la réunion du Groupe de travail ad hoc sur les systèmes de documentation des captures (CDS)		5.452,70			5.452,70
Frais de la réunion du Groupe de travail sur les systèmes de surveillance électronique (EMS), de la deuxième réunion du Groupe de travail permanent sur les systèmes de documentation des captures (CDS) et de la 17 ^è réunion du Groupe de travail chargé d'élaborer des mesures de contrôle intégrées (IMM)		144.991,60			144.991,60
Frais de la Réunion du Groupe conjoint d'experts sur le changement climatique		14.246,10			14.246,10
Frais des webinaires des Ambassadeurs sur la MSE pour l'espadon de l'Atlantique Nord (SWO-N MSE)		1.597,20			1.597,20
Frais de la réunion du groupe d'experts en inspection au port pour le renforcement des capacités et l'assistance (PIEG)		5.452,70			5.452,70
Frais de la réunion du Groupe de travail sur les technologies de déclaration en ligne (WG-ORT)		10.578,80			10.578,80
Groupe de travail virtuel sur la situation financière durable de l'ICCAT (VWG-SF)		12.655,70			12.655,70
Première réunion du Groupe de travail virtuel sur la révision du règlement intérieur de la Commission (VWG-RRP)		5.053,40			5.053,40
Troisième réunion intersessions de la Sous-commission 1 et 24 ^e réunion extraordinaire de la Commission de 2024		0,00		559.586,32	559.586,32
TOTAL DÉPENSES EXTRABUDGÉTAIRES		364.267,80		582.958,24	947.226,04
TOTAL DES DÉPENSES ENCOURUES	5.806.790,36	4.336.517,76		2.351.717,37	6.682.982,13

État financier 4. Revenus budgétaires et extrabudgétaires perçus (euros) (au 11 octobre 2024)

<i>Revenus</i>	<i>Exercice 2024</i>
1. Revenus budgétés	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues ou appliquées au budget actuel	4.945.346,74
TOTAL REVENUS BUDGÉTAIRES	4.945.346,74
2. Revenus extrabudgétaires	
Contributions volontaires :	
Revenus Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	82.512,77
Revenus Projet ICCAT/Japon d'assistance au renforcement des capacités (phase 2)(JCAP-2)	11.626,90
Contribution du Taipei chinois à l'ICCAT	110.058,11
Contribution volontaire du Suriname	3.175,67
Cotisations des observateurs	5.409,91
Revenus financiers	12.567,50
Remboursement de la TVA	54.590,25
Revenus divers	0,42
Revenus réunions de la Commission :	
Troisième réunion intersessions de la Sous-commission 1 et 24e réunion extraordinaire de la Commission de 2024	560.000,00
TOTAL REVENUS EXTRABUDGÉTAIRES	839.941,53
3. Revenus au titre d'arriérés de contributions accumulés	
Contributions des Parties contractantes :	
Contributions perçues au titre de budgets antérieurs	481.521,09
Contributions des anciennes Parties contractantes:	
Contributions reçues au titre de budgets antérieurs	66.317,48
TOTAL REVENUS D'ARRIÉRÉS DE CONTRIBUTIONS	547.838,57
TOTAL REVENUS PERÇUS	6.333.126,84

État financier 5. Composition et solde du fonds de roulement (euros) (au 11 octobre 2024).

<i>Fonds de roulement</i>	<i>Exercice 2024</i>
Solde disponible à l'ouverture de l'exercice	2.582.282,44
Résultat de l'exercice : a) + b) + c)	1.996.609,08
a) Résultat budgétaire	973.096,78
<i>Revenus budgétaires</i>	4.945.346,74
<i>Dépenses budgétaires (Chapitres 1 à 15)</i>	3.972.249,96
b) Résultat extrabudgétaire	475.673,73
<i>Revenus extrabudgétaires</i>	839.941,53
<i>Dépenses extrabudgétaires</i>	364.267,80
c) Contributions versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	547.838,57
<i>Contributions aux budgets ordinaires</i>	481.521,09
<i>Contributions reçues d'anciennes Parties contractantes au titre de budgets antérieurs</i>	66.317,48
Solde disponible au 11 octobre 2024	4.578.891,52
Frais estimés (jusqu'au 31 décembre 2024)	2.351.717,37
Solde disponible au 31 décembre 2024	2.227.174,15

État financier 6. Cash flow (euros) (au 11 octobre 2024).

<i>Revenus et origine</i>	
Solde en caisse et en banque (à l'ouverture de l'exercice 2024)	13.488.774,42
Dépenses anticipées (à l'ouverture de l'exercice 2024)	41.430,26
Montants exigibles fonds fiduciaires (à l'ouverture de l'exercice 2024)	19.743,13
Paiements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2024)	12.560,88
Revenus :	
Contributions perçues ou appliquées au budget 2024	4.945.346,74
Revenus extrabudgétaires perçus en 2024	839.941,53
Contributions versées pendant l'exercice 2024 aux budgets ordinaires antérieurs	481.521,09
Contributions reçues d'anciennes Parties contractantes au titre de budgets antérieurs	66.317,48
Revenus eBCD :	
Contributions perçues ou appliquées au budget eBCD 2024	410.565,19
Contributions versées pendant l'exercice 2024 aux budgets ordinaires antérieurs	824,88
Autres revenus :	1.432,20
Revenus des fonds fiduciaires	9.216.625,97
TOTAL REVENUS ET ORIGINE	29.525.083,77
<i>Dépenses et application</i>	
Provision de frais (à l'ouverture de l'exercice 2024)	1.362,93
Dettes (à l'ouverture de l'exercice 2024)	590.567,76
Encaissements en instance d'application (à l'ouverture de l'exercice 2024)	11.909,89
Versements anticipés appliqués au cours de l'exercice 2024	1.140.991,06
Fonds de roulement	4.578.891,52
Fonds de roulement eBCD	501.730,92
Dépenses :	
Dépenses budgétaires de l'exercice 2024 (Chapitres 1 à 15)	3.972.249,96
Dépenses extrabudgétaires de l'exercice 2024	364.267,80
Dépenses eBCD :	
Dépenses extrabudgétaires eBCD de l'exercice 2024	314.620,00
Dépenses des fonds fiduciaires	9.223.203,49
Montant disponible des fonds fiduciaires :	
Fonds Système intégré de gestion en ligne	21.882,50
Fonds de cessation de service	341.481,06
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	524.101,21
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	866.121,62
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méd	3.349.025,41
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	179.563,24
Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)	192.374,59
Fonds spécial pour les données - États-Unis	559.024,63
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	436.603,61
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions d	132.768,47
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux	20.121,61
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fonds spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	52.582,21
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	12.537,09
Programme stratégique pour la recherche	1.555.026,78
Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux	84.688,60
Fonds Système de surveillance électronique à distance (REM)	68.038,20
Fonds ABNJ-II	129.507,42
Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » - USA	250.527,12
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE - Intégration UN/FLUX	49.313,07
TOTAL DÉPENSES ET APPLICATION	29.525.083,77

État financier 7. Situation en caisse et en banque (euros) (au 11 octobre 2024).

Résumé

Solde en caisse et en banque 14.901.209,08

TOTAL EFFECTIF EN CAISSE ET EN BANQUE 14.901.209,08

Ventilation

Disponible dans le Fonds de roulement	4.578.891,52
Disponible dans le Fonds de roulement eBCD	501.730,92
Disponible dans les fonds fiduciaires :	
Fonds Système intégré de gestion en ligne	21.882,50
Fonds de cessation de service	341.481,06
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les transbordements en mer	524.101,21
Programme ICCAT de recherche sur le thon rouge englobant tout l'Atlantique (GBYP)	866.121,62
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour le thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée	3.349.025,41
Fonds spécial pour les données - Rép. pop. de Chine	179.563,24
Fonds spécial pour la participation aux réunions (MPF)	192.374,59
Fonds spécial pour les données - États-Unis	559.024,63
Fonds des États-Unis pour le renforcement des capacités	436.603,61
Fonds du Maroc destiné à appuyer la capacité nationale aux fins de la participation aux réunions de la Commission	132.768,47
Programme régional d'observateurs de l'ICCAT pour les thonidés tropicaux	20.121,61
Fonds pour le renforcement des capacités scientifiques (SCBF)	0,00
Fonds spécial pour le suivi, contrôle et surveillance (MCSF)	52.582,21
Fonds de la Tunisie aux fins de la participation aux réunions de la Commission	12.537,09
Programme stratégique pour la recherche	1.555.026,78
Fonds des États-Unis pour les thonidés tropicaux	84.688,60
Fonds Système de surveillance électronique à distance (REM)	68.038,20
Fonds ABNJ-II	129.507,42
Fonds pour le rétablissement des Caraïbes « Deepwater Horizon » – USA	250.527,12
Fonds du Système intégré de gestion en ligne de l'UE – Intégration UN/FLUX	49.313,07
Dettes au titre d'achats ou de prestations de service	402.913,31
Encaissements en instance d'application	11.400,77
Versements anticipés de contributions futures	243,49
Versements anticipés des fonds fiduciaires	1.132.034,63
Dépenses anticipées	-439.211,45
Montants exigibles des fonds fiduciaires	-26.050,80
Paievements en instance d'application	-86.031,75

TOTAL DISPONIBLE 14.901.209,08

État financier 8. Composition et solde du fonds de roulement eBCD (euros) (au 11 octobre 2024).

<i>Fonds de roulement de l'eBCD</i>	<i>Exercice 2024</i>
Solde disponible de l'eBCD à l'ouverture de l'exercice	403.528,65
Résultat de l'exercice : a) + b) + c)	98.202,27
a) Résultat budgétaire de l'eBCD	95.945,19
<i>Revenus budgétaires de l'eBCD</i>	<i>410.565,19</i>
Albanie	1.386,38
Algérie	1.085,17
Canada	8.395,10
Chine, Rép. pop. de	4.017,52
Égypte	1.089,86
Islande	690,07
Japon	112.783,69
Corée, Rép. de	14.159,06
Libye	0,00
Maroc	6.192,08
Mexique	625,57
Norvège	1.518,60
Syrie, Rép. arabe de	0,00
Tunisie	0,00
Türkiye	23.487,39
Union européenne	213.632,31
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	1.270,50
États-Unis	20.231,89
<i>Frais budgétaires de l'eBCD</i>	<i>314.620,00</i>
Frais de maintenance et assistance aux utilisateurs - TRAGSA	241.710,17
Rémunérations et salaires	72.793,74
Frais bancaires	116,09
b) Contributions eBCD versées pendant l'exercice au titre de budgets antérieurs	824,88
<i>Contributions eBCD au titre de budgets antérieurs</i>	<i>824,88</i>
c) Autres revenus :	1.432,20
<i>Remboursement de la TVA</i>	<i>1.432,20</i>
Solde disponible au 11 octobre 2024	501.730,92
<hr/>	
Frais estimés (jusqu'au 31 décembre 2024)	208.540,80
Solde disponible au 31 décembre 2024	293.190,13
<hr/>	